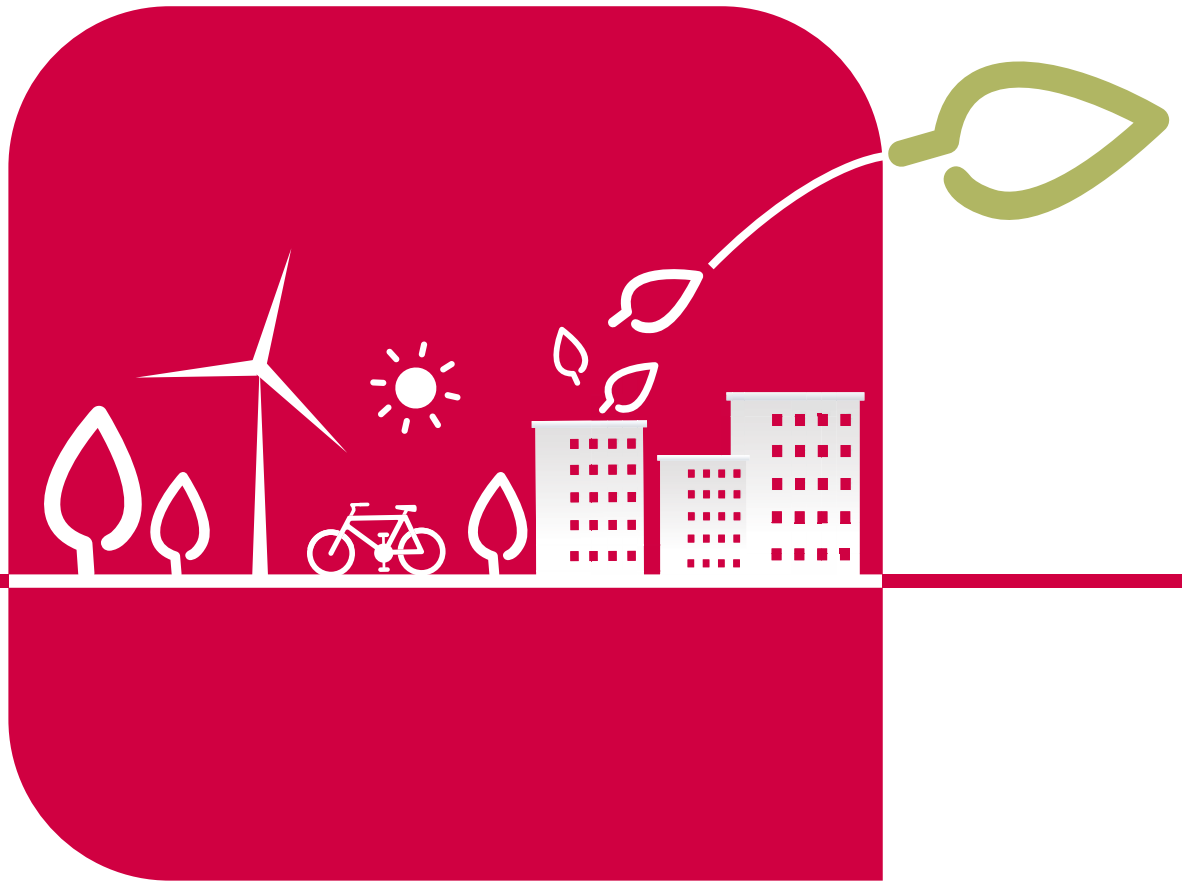


Contact⁰⁹

JUN 2014

Magazine pour les pouvoirs publics, les organisations du secteur social profit et les entreprises



Smart Cities

 Belfius

02

INFOGRAPHIE

Smart Cities



GROS PLAN

Première européenne en collaboration avec la BEI

13

18

KNOWING YOURSELF

Fini le défaitisme, place à l'action !



NEWS

44



04

VOS DÉFIS

Pour vivre mieux demain et de plus en plus nombreux... devenez une « Smart City ».



À VOTRE SERVICE

39

L'avenir appartient à ceux qui savent gérer les réseaux intelligents



Découvrez la version électronique du Belfius Contact sur les pages « Public & Social Banking » et « Corporate » de notre site www.belfius.be.

FSC

Contact est une publication de Belfius Banque SA, boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 - Agent d'assurances FSMA n° 19649 A - Éditeur responsable : Olivier Onclin

Belfius Banque respecte votre vie privée (Loi du 08-12-1992). Si vous désirez consulter vos données personnelles ou les modifier, ou si vous ne désirez plus recevoir ce magazine, vous pouvez le signaler à l'adresse mentionnée ci-dessus ou en téléphonant au 02 222 12 01.

Mise en page : Chris Communications, www.chriscom.be

Ont collaboré à ce numéro : Christian Croon, Joost Declerck, Tom Dejonghe, Henk Deraedt, Izabel De Winne, Francis Hayen, François Franssen, Marc Lacroix, Laurence Maudoux, Els Pannecoucq, Jean-Louis Pennequin, Dominique Pireyn, An Van Moer, Ann Weemaels, Maryse Wilmet et le service Publications de Belfius Banque.

Copyright : L'éditeur a tenté de joindre tous les ayants droit aux copyrights des illustrations présentes dans cette publication. Les ayants droit qui constateraient que des illustrations ont été reproduites sans leur consentement sont priés de prendre contact avec l'éditeur.

Photos : Stefan Martens, Getty Images.

La rédaction vise une information correcte, mais ne peut néanmoins pas garantir que toutes les informations soient tout à fait complètes, correctes et fiables. Sa responsabilité ne peut pas être engagée à cet égard. Les articles de ce magazine sont purement informatifs. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme des offres spécifiques ou des conseils pour souscrire.

Date de rédaction : 01-06-2014

Construisons, ensemble, la ville de demain !

MARC RAISIÈRE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

Lieu de vie, de travail, d'échanges et de traditions, la ville est depuis toujours le creuset de l'innovation et du changement.

Aujourd'hui, elle se trouve **au cœur de la stratégie Europe 2020** qui entend, pendant la prochaine décennie, lutter contre le chômage, les inégalités, la pauvreté, le réchauffement climatique... et aider notre continent à sortir avec succès de la crise économique tout en plaçant les États membres sur la voie d'une croissance durable, source de prospérité et de progrès social pour l'avenir.

La ville est à la croisée des chemins.

Les challenges socioéconomiques, environnementaux, voire financiers qui l'attendent sont de taille, certes, mais **ils constituent aussi une formidable opportunité pour nous tous - pouvoirs locaux, citoyens, entreprises** - de faire preuve de créativité pour en faire un lieu où il fait bon vivre.

Chez Belfius Banque & Assurances, nous en sommes convaincus. Et si de nombreux investissements propices à la croissance, créateurs de valeur et d'emploi, ont déjà été réalisés en ce sens en Belgique (en 2013, Belfius a ainsi octroyé plus de **deux milliards d'euros** de crédits aux pouvoirs publics et financé les entreprises ayant réalisé ces projets), nous pensons qu'il y a toujours moyen d'aller de l'avant.

C'est pourquoi nous sommes fiers de vous annoncer le lancement de **notre programme « Smart Cities & Sustainable Development »**, une approche globale unique en Europe, dont l'objectif est, via des prêts à des taux préférentiels, de soutenir les pouvoirs publics belges dans leurs projets durables. Il s'inscrit dans la suite de **la récente signature - entre Belfius et la Banque européenne d'investissement (BEI) - d'un programme de cofinancement proposant des crédits** dédiés aux investissements de régénération urbaine, de transport urbain, d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

En outre, ces projets locaux, nouveaux marchés, représentent un enjeu majeur de croissance pour toutes les entreprises qui travaillent ou souhaiteraient travailler avec les pouvoirs publics.

La transition est bel et bien en marche. Pour vous en convaincre, partez à la découverte de ces villes et communes partout en Belgique qui ont décidé de s'engager dans l'intelligence et le durable pour répondre aux grands défis de demain. Ce n'est pas une, ni dix, mais des centaines d'initiatives locales qui fleurissent dans tout le pays. Pour ces pouvoirs publics, ces citoyens, ces entreprises... et pour Belfius aussi, aucun doute, le changement, c'est aujourd'hui !

Bonne lecture !

“ Les challenges sont de taille, mais ils constituent une formidable opportunité pour faire de la ville de demain un lieu où il fait bon vivre.

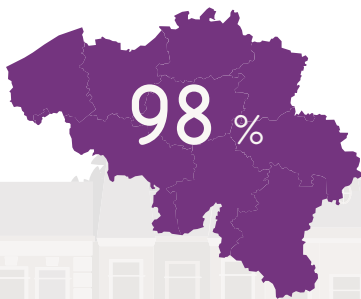


Smart Cities

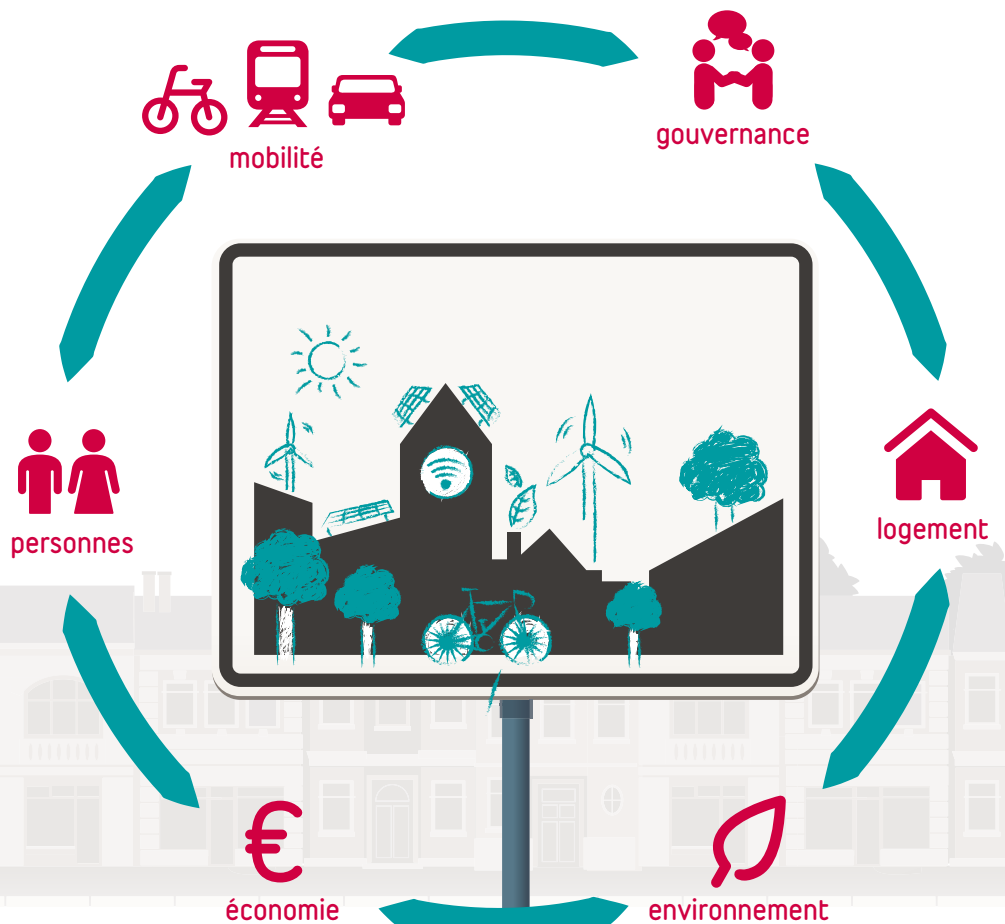
Afin de répondre aux grands défis de demain en matière de développement durable, les entreprises et les pouvoirs publics vont devoir faire preuve de créativité pour construire des villes et communes intelligentes, porteuses d'innovations durables dans les domaines de la mobilité, de la gouvernance, du logement, de l'environnement, de l'économie et du capital humain. Nombre d'initiatives créatrices de valeur et d'emploi ont déjà vu le jour. Reste souvent la question du financement. D'où le lancement par Belfius du programme « Smart Cities & Sustainable Development » pour y répondre et trouver les solutions de financement les plus adaptées.

589
COMMUNES
/VILLES

=



de la population
belge vit dans
des zones urbaines



Les communes
doivent développer
des endroits où il fait
bon vivre ensemble

Des investissements
durables/intelligents
sont créateurs de
valeur et d'emploi

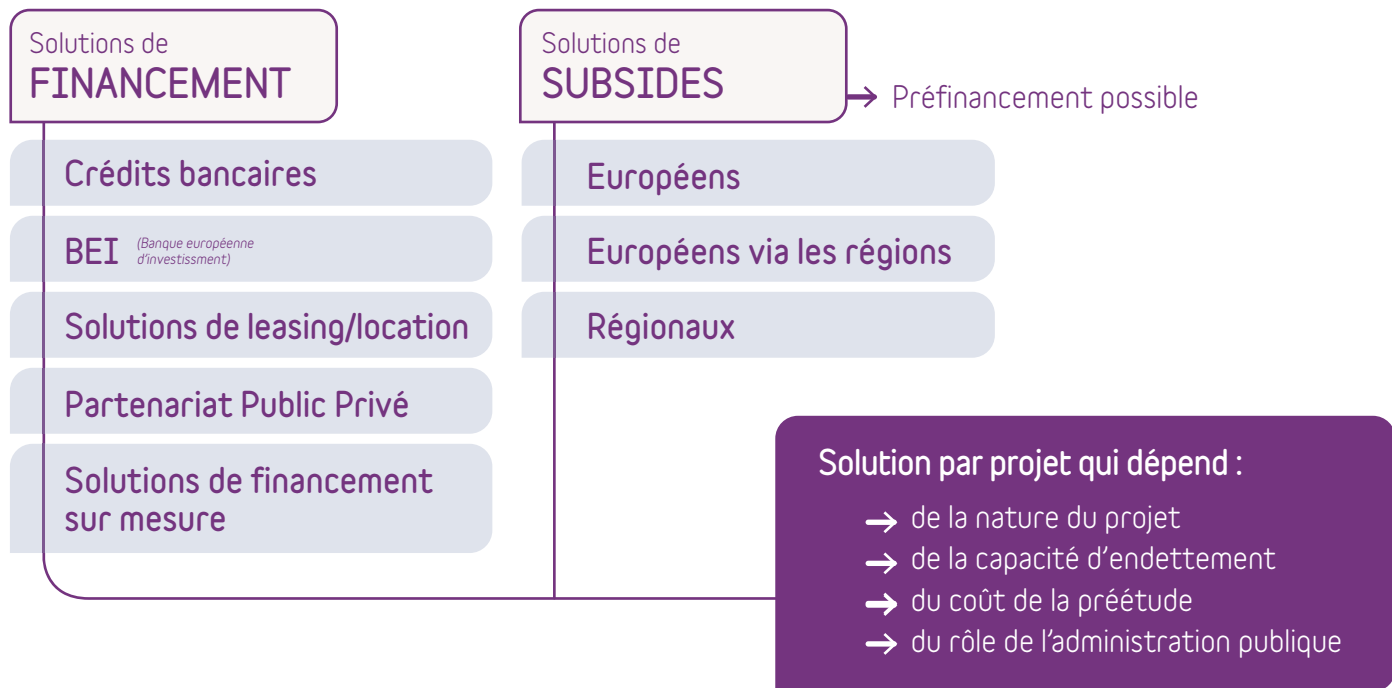
NORMES
EUROPÉENNES
(objectifs 2020)

- 20 % CO₂
- 20 % énergie renouvelable
- 20 % efficacité énergétique

ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

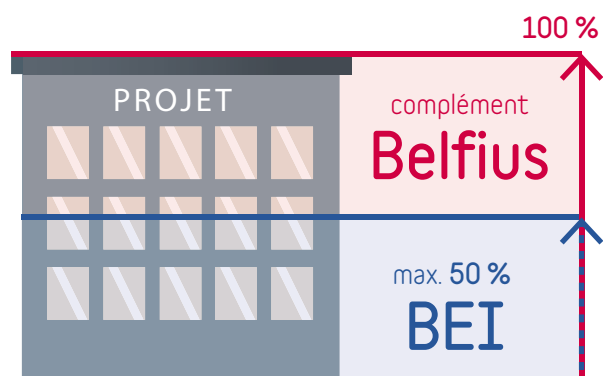
- Les pouvoirs publics
- Les entreprises
- Le monde universitaire
- La Commission européenne fixe les normes et accorde les subsides
- Les banques formulent des propositions de financement

Comment financer les projets durables et intelligents ?






Collaboration de Belfius avec la BEI

En vue de soutenir financièrement les villes et les communes dans leurs projets intelligents et durables, Belfius a développé, en collaboration avec la BEI, le programme "Smart Cities & Développement durable". La BEI met EUR 200 millions à disposition de Belfius qui, à son tour, y ajoute le même montant de telle sorte qu'au total, ce sont pas moins de EUR 400 millions qui seront mis à la disposition des pouvoirs publics. Trois domaines ont été définis pour les projets « Smart Cities & Sustainable Development » : la mobilité, le développement urbain et l'efficacité énergétique.



Domaines de la collaboration Belfius-BEI

-  MOBILITÉ
- ou  DÉVELOPPEMENT URBAIN
- ou  EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE


pour en savoir plus : www.belfius.be/smartcities



Pour vivre mieux demain et de plus en plus nombreux... devenez une « Smart City » !

Partout dans le monde, la population réinvestit les zones urbaines. Car elles lui offrent beaucoup de facilités. Et c'est une bonne nouvelle : les villes et communes ont besoin d'habitants pour prospérer. Mais comment faire en sorte que l'habitat urbain reste agréable, quand la ville ne cesse de grandir ? En devenant une « Smart City » !





“ Les villes et communes doivent relever de nombreux défis pour rester attractives et maintenir, voire améliorer, la qualité de vie de leurs habitants.

Aujourd'hui déjà, plus de 70 % des Européens habitent en zone urbaine - en Belgique, c'est d'ailleurs le cas de pratiquement toute la population (98 %) -, et ces pourcentages ne cessent d'augmenter. Cette concentration de plus en plus forte d'individus en ville est à l'origine d'opportunités inédites mais, également, de nouvelles difficultés dans la gestion urbaine : mobilité, emploi, logements, inégalités, vieillissement de la population, consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets... Ces défis, les villes et communes doivent impérativement les relever pour rester attractives et maintenir, voire améliorer, la qualité de vie de leurs habitants. Pour y arriver, elles doivent devenir « Smart », c'est-à-dire mettre en place des solutions intelligentes et durables afin de diminuer l'impact environnemental, mais, également, repenser en profondeur les modèles d'accès aux ressources et garantir un maximum de confort de vie.

Quelles peuvent être ces solutions ?

Elles sont extrêmement diverses, comme vous pourrez le lire dans ce dossier « Smart Cities » et sur notre site web. Mais la plupart d'entre elles ont un point commun : l'approche intégrée et cohérente, sur un ou plusieurs projets, avec une vision à moyen et à long terme.

Objectif commun : Europe 2020

Ces solutions partagent toutes une autre caractéristique commune : la durabilité. En effet, les zones urbaines sont celles qui consomment le plus d'énergie (75 %) et qui émettent le plus de CO₂ (80 %). C'est donc là que l'on peut faire la différence dans le cadre de la réalisation des objectifs climatiques de l'Europe 2020, la stratégie de croissance européenne via le développement durable. D'ici 2020, l'Europe entend réduire de 20 % ses émissions de CO₂ par rapport à 1990, géné-

rer 20 % de sa consommation d'énergie au départ de sources renouvelables et améliorer son efficacité énergétique de 20 %.

Pas étonnant dès lors que l'Europe encourage et soutienne massivement les solutions de type « Smart Cities ». Sur le plan financier, mais également via le développement de plateformes européennes de partage des connaissances. Comme la Convention des Maires, le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention (déjà plus de 5 600, dont plus de 100 administrations belges) visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduction des émissions de CO₂.

Mais il existe également d'autres plateformes : Civitas, qui a déjà aidé quelque 60 villes européennes à mettre en œuvre des solutions durables en termes de mobilité. Citons encore URBACT, une plateforme consacrée au développement urbain durable, et à laquelle collaborent 500 villes.

Plus qu'un terme à la mode !

Partout en Europe, villes et communes, en collaboration avec des acteurs du monde académique et entrepreneurial, s'attellent à des projets intelligents et durables. La Belgique compte également de nombreux projets développés au nom des « Smart Cities », même s'ils ne portent pas toujours cette dénomination. Qu'il s'agisse de villes ou communes de moindre ou plus grande envergure, en collaboration avec des entreprises, provinces, régions et communautés... Vous en trouverez de nombreux exemples dans ce magazine. Mais il y a

encore beaucoup de pain sur la planche si on compare à ce qui se fait chez nos voisins.

À ce sujet, Freddy Vandaele, spécialiste « Smart Cities » auprès d'Agoria, la Fédération de l'industrie technologique, souligne d'ailleurs deux points d'attention. « Il est essentiel que les projets intelligents s'inscrivent dans le cadre d'une vision durable de l'avenir de la ville ou commune. Et dans notre pays, ce n'est pas encore toujours le cas. Une vision qui doit d'ailleurs être supportée par tous. Car, en fin de compte, la population et les entreprises locales doivent être associées à sa mise en place. Elles doivent donc être informées du pourquoi de certains travaux, et en soutenir les motifs. »

« De plus, dans les villes et communes, on note souvent encore un manque de connaissances concernant toutes les possibilités. Pour pallier ce problème, je leur conseille de parler avec d'autres administrations locales, par exemple via des plateformes européennes et belges de partage de connaissances, ainsi qu'avec les entreprises. Cela permet de savoir quels sont les projets qui fonctionnent et ce qui est possible d'un point de vue technologique », conclut Freddy Vandaele.

Cela permet également aux entreprises et aux administrations de se renforcer mutuellement, surtout si, par la suite, elles sont amenées à réaliser des projets ensemble.

Mais le concept « Smart » n'est-il pas hors de prix ?

Cette question n'est pas négligeable, étant donné le contexte économique, les nouvelles normes comptables qui s'appliquent aux administrations locales, l'augmentation de leurs dépenses pour les pensions, la baisse de leurs revenus... Toutefois, les solutions intelligentes et durables se révèlent payantes car - outre des réductions de frais - elles génèrent également davantage de revenus. En effet, la ville ou commune voit s'accroître :

- **son nombre d'habitants**, étant donné l'augmentation de son pouvoir d'attraction à l'égard des jeunes ménages ;
- **son économie locale** : elle offre davantage d'opportunités aux entreprises qui peuvent proposer des solutions innovantes, séduit les personnes créatives qui fondent de nouvelles entreprises... Avec à la clé la croissance économique et une augmentation du nombre d'emplois. Des études démontrent que des investissements dans des projets durables sont aussi créateurs de plusieurs emplois supplémentaires.

« De plus, une ville ou commune ne doit pas tout changer du jour au lendemain, mais bien petit à petit, en se demandant, pour chaque projet à mettre en œuvre, comment le réaliser au départ d'une vision durable », explique encore Freddy Vandaele.



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ET SOUHAITEZ RÉALISER UN PROJET INTELLIGENT ET DURABLE ?

Pour vous-même ? Ou pour une ville ou commune ? Dans ce cas, vous pouvez bien entendu recourir aux subsides susmentionnés et à un financement adapté à l'entreprise.

Si vous souhaitez travailler pour le secteur public, sachez que vous devez respecter quelques règles et procédures. Mais le jeu en vaut la chandelle ! Plus d'infos ? Surfez sur www.belfius.be/B2G et parcourez l'édition précédente de Belfius Contact, entièrement consacrée au Business2Gouvernement.

Comment assurer le financement ?

Reste toutefois la question de savoir comment financer ces choix intelligents et durables. Il existe différentes possibilités, qui peuvent bien entendu être combinées entre elles. Dans certains cas, le financement intervient en tout ou en partie sur fonds propres. Mais on peut également recourir à des programmes de subventions (du plan européen au plan local) - éventuellement en combinaison avec un préfinancement par un établissement financier.



QUE POUVONS-NOUS VOUS APPORTER ?

Belfius peut vous aider à mettre au point un financement parfaitement adapté à votre projet, à votre situation financière, au profil sociodémographique de votre population...

PROFITEZ D'UN PRÊT COMBINÉ DE BELFIUS ET DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Belfius Banque finance déjà de très nombreux investissements durables en Belgique. Mais nous entendons également proposer d'autres possibilités de financement pour les solutions « Smart Cities » et les investissements durables intelligents. Grâce à une collaboration ambitieuse et exclusive, une première en Europe, vous pouvez, en tant qu'administration publique, financer via Belfius Banque jusqu'à 50 % de votre projet par le biais d'un prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) à taux réduit. Pour en savoir plus au sujet de ce programme de financement unique, voir en p. 13.

Il existe en outre des formules de financement comme le leasing, le partenariat public-privé, les financements sur mesure... et, tout simplement, l'emprunt classique.

Lorsqu'il s'agit de choisir la formule de financement, un certain nombre de facteurs sont à prendre en compte :

- 1. La nature du projet** : il est évident qu'un nouveau véhicule électrique ne requiert pas la même solution de financement que, par exemple, tout un projet de rénovation urbaine.
- 2. Les possibilités financières** : quelle est la marge de manœuvre budgétaire de l'administration communale concernée ? Est-elle en mesure de supporter l'ensemble du projet, ou doit-elle rechercher également des sources de financement externes ?
- 3. Les frais d'étude préalables** : dispose-t-on déjà de l'ensemble des connaissances pour la mise sur pied du dossier, ou faut-il d'abord demander à des experts de réaliser une étude de faisabilité approfondie ?
- 4. Le rôle que l'administration entend jouer** : est-ce qu'elle souhaite assumer elle-même les responsabilités nécessaires ? Ou bien faire supporter tous les risques par d'autres parties ?



Plus d'infos au sujet des subsides ? Voir p. 11

“ L’Europe est sur la bonne voie en ce qui concerne les objectifs climatiques et énergétiques. La Belgique aussi fait partie des bons élèves, mais il reste encore du pain sur la planche !

IVO BELET, DÉPUTÉ EUROPÉEN

EUROPE 2020



Devenir smart, pour sortir plus fort de la crise !

Lorsque la crise a éclaté, l’Europe n’a pas voulu baisser les bras devant les multiples difficultés sociales et économiques à surmonter. Bien au contraire ! Elle a même décidé d’en sortir plus forte qu’elle ne l’avait jamais été en développant la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Et dans ce cadre, les villes ont un rôle important à jouer. De quoi fournir matière à un entretien avec Ivo Belet, qui, au cours de la dernière législature européenne, faisait partie de la commission de l’industrie, de la recherche et de l’énergie du Parlement européen.



“ Nous pouvons sortir de la crise et continuer à nous développer à condition de devenir une économie intelligente, durable et inclusive.

Ivo Belet brosse la situation de 2010, lorsqu'a été lancée la stratégie Europe 2020 : « À la suite de la dernière crise économique et financière, beaucoup d'emplois ont été perdus, l'endettement a fortement augmenté, notre système social a connu de grosses tensions... Et parallèlement, nous avons été confrontés à des problèmes environnementaux d'ordre mondial nécessitant des actions musclées. Les combustibles fossiles et les autres matières premières ne sont pas inépuisables et doivent dès lors être utilisés plus efficacement. Cette situation nous oblige à chercher rapidement des alternatives durables.

Car si nous continuons à dépendre autant des combustibles fossiles et à gérer si inefficacement les matières premières, nous exposerons les consommateurs et les entreprises européens à des chocs de prix qui mineront nos économies et aggraveront encore les problèmes liés au changement climatique. Il s'agit de défis fondamentaux qui dépassent largement les moyens de chaque État membre. Seule une approche européenne globale commune pouvait apporter la meilleure et la plus énergique des réponses. »

Cette stratégie est-elle définie dans Europe 2020 ?

« Oui, en effet. Nous croyons que nous pouvons sortir de la crise et continuer à nous développer à condition de devenir une économie intelligente, durable et inclusive. Intelligente veut dire que nous jouons davantage notre grand atout : la connaissance et l'innovation. Durable signifie que nous veillerons à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures. Inclusive signifie qu'un maximum de personnes ont un emploi et profitent de la croissance. Nous aspirons à une économie compétitive, mais qui utilise avec parcimonie les ressources rares. »

Quels sont les objectifs concrets ?

« Pour 2020, nous devons réduire les émissions de CO₂ d'au moins 20 % par rapport à 1990. La part des sources d'énergie renouvelable dans la consommation totale doit augmenter de 20 %, de même que notre efficacité énergétique.

Autres objectifs pour 2020 : un travail pour 75 % des personnes âgées de 20 à 64 ans, davantage d'investissements en Recherche & Développement, moins de 10 % de jeunes déscolarisés, 40 % de personnes hautement qualifiées et 20 millions de pauvres en moins. »

Rôle important pour les villes

Pourquoi les zones urbaines jouent un grand rôle pour atteindre les objectifs climatiques d'Europe 2020 ?

« Plus de 70 % de la population européenne habitent dans les zones urbaines. Les villes européennes sont des centres d'activité et d'innovation économiques et peuvent donc contribuer fondamentalement à la réalisation des objectifs climatiques. En collaboration avec les acteurs municipaux - entreprises, organisations Non-Profit, les ménages et le monde académique -, les pouvoirs locaux peuvent s'atteler à embellir et assainir leur cadre de vie. Grâce à une infrastructure intelligente, ils peuvent économiser l'énergie et optimiser l'énergie propre.

Afin de favoriser le recours à la technologie « propre », la Commission européenne a lancé en 2011 l'initiative 'Smart Cities and Communities European Innovation Partnership' qui encourage le secteur de l'énergie, des transports et de l'informatique à répondre aux besoins des zones urbaines en combinant leurs technologies. »



Plus d'infos sur Europe 2020 :
ec.europa.eu/europe2020

Encore du pain sur la planche !

La stratégie de croissance Europe 2020 a été lancée en 2010. Où en sommes-nous actuellement, 4 ans plus tard ?

« L'Union européenne est en passe d'atteindre ses objectifs en matière de climat, d'énergie et d'enseignement. Par contre, en matière d'emploi, de Recherche & Développement et de lutte contre la pauvreté, nous devons encore fournir de nombreux efforts pour parvenir aux objectifs fixés. »

Et quelle est la situation de la Belgique ?

« Nous nous situons dans la moyenne. La Belgique a enregistré des progrès, mais nous devons accélérer la cadence d'ici 2020 afin d'atteindre nos objectifs nationaux dans le domaine de la recherche et de la lutte contre la pauvreté.

En matière d'énergie renouvelable aussi, notre objectif est des plus ambitieux. En Flandre, nous n'avons pas particulièrement beaucoup de place pour les sources d'énergie renouvelable. Nous devons donc jouer pleinement la carte de l'efficacité énergétique afin de réduire nos émissions de CO₂ et continuer à mettre l'accent sur l'innovation. Nous créons ainsi des avantages, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour nos entreprises et les pouvoirs publics, qui font dès lors preuve d'un leadership innovant. Sans oublier les citoyens. En effet, si nous devenons le centre de solutions innovantes, les entreprises existantes se développeront et nous en attirerons de nouvelles. Et c'est ainsi que l'on créera de nouveaux emplois. »

Encore un gros effort !

Le nouveau plan pluriannuel financier européen donne-t-il un coup de pouce à Europe 2020 ?

« Le problème pour atteindre les objectifs se situe au niveau des États membres. Mais leurs efforts sont cependant soutenus par l'Union européenne, entre autres en prévoyant des moyens pour de nombreux programmes d'aide dans le budget européen.

C'est ainsi que nous avons approuvé un budget important - près de 80 milliards d'euros - pour Horizon 2020, le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation. L'énergie propre, les transports respectant l'environnement et l'économie durable sont, dans ce cadre, les priorités.

En outre, l'Europe soutient des projets qui améliorent la cohésion entre les différentes régions européennes. Dans cette optique, la Belgique peut compter sur 2,1 milliards d'euros. Ici aussi, l'UE demande aux États membres qu'ils utilisent cet argent pour atteindre les objectifs d'Europe 2020. »

Saisir la main tendue !

L'Agence de liaison Flandre-Europe VLEVA (Vlaams-Europees Verbindingsagentschap) a mené une enquête auprès de 545 entreprises et organisations Non-Profit flamandes qui a révélé que les programmes de subvention européens étaient trop peu connus en Flandre : 61 % ne connaissaient aucun programme de subvention européen, 46 % ne savaient pas si sa propre organisation entrait en ligne de compte et, ces cinq dernières années, 74 % n'ont demandé aucun subsides. Le constat s'applique à toute la Belgique. Que pouvons-nous y faire ?

« Il est vrai que les pouvoirs locaux belges font encore trop peu appel aux programmes européens. La VLEVA et les points de contact nationaux de l'Europe essaient d'y apporter des changements. Ils ont également fait campagne pour faire connaître davantage les moyens européens. Un grand pas a déjà été franchi, mais ce n'est que le début d'un long chemin. Les acteurs qui veulent introduire un projet européen doivent être accompagnés pour que leur proposition soit formulée au mieux et de la manière la plus complète possible. En effet, un projet européen suppose beaucoup d'énergie en termes d'administration, de discipline et de suivi. C'est pourquoi le recours aux moyens européens est le bienvenu. Le Parlement européen essaie de veiller à ce que les procédures soient les plus souples possibles, sans perdre de vue le contrôle financier. »

APRÈS 2020

Bien entendu, les choses ne s'arrêtent pas à la stratégie Europe 2020. En janvier, l'Europe a présenté ses nouveaux objectifs en matière de climat et d'énergie pour 2030 : réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, augmenter à 27 % la part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale... Et pour 2050, l'ambition est bien plus grande encore : diminuer de 80 à 95 % les émissions de gaz à effet de serre.

LE MESSAGE DES NATIONS UNIES EST PLUS QUE CLAIR

Le nouveau rapport des Nations unies sur le climat est clair dans ses conclusions et recommandations : le réchauffement de la planète doit être limité à maximum 2 degrés d'ici 2100. Dans ce cas, les conséquences et les coûts y afférents resteront prévisibles et gérables, selon Jos Delbeke, le directeur général de l'Action pour le climat de la Commission européenne. C'est donc maintenant le moment d'investir dans des solutions innovantes dans le cadre de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, pour ainsi réaliser les objectifs d'Europe 2020 et les nouveaux objectifs pour 2030 et 2050.



En savoir plus sur les subsides ?
Rendez-vous p. 11

Non, les aides européennes pour vos projets intelligents et durables ne sont pas une utopie !

Les subsides européens destinés aux projets intelligents et durables sont encore trop peu utilisés par nos villes et communes. Elles imaginent que ces subsides sont réservés aux mégapoles ou multinationales, trop difficiles à obtenir et trop complexes à gérer... Et pourtant, ces aides peuvent donner un fameux coup de pouce financier à la réalisation de vos objectifs. Découvrez ci-après un aperçu des différentes possibilités de subventions. Mais tout d'abord, sachez qu'elles sont nombreuses et accessibles à tous.

En ce qui concerne les subsides, les idées reçues vont bon train ! Alors, clarifions les choses tout de suite : non, obtenir une ou plusieurs subventions ne tient pas de l'utopie, même celles octroyées par la Commission européenne. Et si, à l'étranger, administrations locales et entreprises y sont rompues, c'est également possible en Belgique. Et le critère décisif n'est pas la taille de votre organisation, mais plutôt la nature même de votre projet qui doit répondre aux différentes conditions posées par le programme de subventions.

Comment augmenter vos chances de réussite ?

De manière générale, les subventions les plus importantes viennent de l'Europe. Voici quelques conseils pour augmenter considérablement vos chances de les obtenir.

→ Adhézé à la stratégie de croissance Europe 2020

Et en particulier aux 3 priorités de la Commission européenne qui entend d'ici 2020 :

1. réduire l'émission de CO₂ et lutter contre le changement climatique ;
2. développer la société de la connaissance novatrice et numérique ;
3. renforcer l'emploi et l'enseignement.

Veillez également à ce que votre projet soit orienté résultat et qu'il puisse, dans la mesure du possible, être reproduit dans d'autres États membres.

→ Inscrivez votre projet dans un plan global bien réfléchi en matière de mobilité, de climat, d'énergie...

Ainsi, il sera clair que votre projet n'est pas une tentative isolée. Faites-en également la promotion sur les plateformes de collaboration internationales (plus d'infos : voir p. 5).

→ Veillez à ce que votre projet touche plusieurs domaines bénéficiant de subsides

Si votre projet vise à la réduction des déchets, il s'inscrit parfaitement dans le programme Life. Si dans ce cadre, vous collaborez également avec un institut de recherche pour trouver de nouvelles applications en matière de bio-déchets, il s'intégrera également dans le programme Horizon 2020. Et si l'application que vous développez permet à ceux qui produisent des déchets d'en suivre la réduction et la récupération de l'énergie, il en sera de même. Chaque projet peut ainsi offrir plusieurs possibilités de subventions. Vous devez donc penser large et le diviser en plusieurs projets.

→ Collaborez avec des entreprises et d'autres administrations locales

Le partenariat augmente également les chances d'obtenir des subventions européennes ; collaborer avec un partenaire étranger peut être une condition *sine qua non*, mais ce n'est pas toujours le cas (entre autres pour les projets au sein des programmes EFRO et COSME).

MONTANTS RAREMENT ENTIÈREMENT SUBSIDIÉS

Il est important de préciser que les programmes ne couvrent presque jamais l'entièreté du financement d'un projet ! Hormis quelques exceptions, les aides ne dépassent généralement pas 70 % du montant total des travaux. Elles sont payées par tranches, dont la dernière après la réalisation. Pour pallier cet inconvénient, le préfinancement vous permet de bénéficier de l'entièreté de la subvention dès le départ.

AIDE POUR LA DEMANDE DE SUBVENTIONS

Il n'est pas toujours facile de trouver la bonne personne de contact. Heureusement, de nombreuses organisations (publiques ou privées) peuvent vous aider. N'hésitez donc pas à les contacter.



Plus d'infos à propos des subventions européennes

→ Site de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/budget/MFF/programmes>

Points de contact dans les 3 régions :

→ Wallonie : point de contact national Wallonie : www.nwcpwallonie.be

→ Bruxelles : point de contact national Bruxelles : www.ncpbrussels.be

→ Flandre : VLEVA (Vlaams-Europes Verbindingsagentschap) : www.vleva.eu
Pour Horizon 2020, contactez également l'Institut voor Wetenschap en Techniek (IWT) : www.europrogs.be

Découvrez les autres possibilités de subventions à la page 12 et sur www.belfius.be/smartcities.



Inventaire des subventions

Le plan pluriannuel européen pour la période 2014-2020 prévoit un budget de plus de mille milliards d'euros, dont une grande partie est consacrée aux projets innovants. La Commission européenne veut répondre à de nombreux défis, y compris la lutte contre le réchauffement climatique. En moyenne, 20 % y sont consacrés. Sachez également que de nombreuses subventions sont également disponibles au niveau régional et local. Il est impossible de toutes les présenter, mais en voici quelques-unes à titre d'exemple.

SUBVENTIONS EUROPÉENNES

→ Horizon 2020

- **Pour quoi ?** Projets liés au climat, au développement urbain et à l'innovation.
- **Budget européen** pour 2014-2020 : presque 80 milliards d'euros

→ LIFE

- **Pour quels projets ?** Projets dans 2 domaines de priorité : environnement et climat.
- **Budget européen** pour 2014-2020 : 3,456 milliards d'euros
 - > Priorité « environnement » : 2,592 milliards d'euros
 - > Priorité « climat » : 864 millions d'euros.

→ FEDER

- **Pour quoi ?** Projets qui renforcent la collaboration économique, sociale et interrégionale au sein de l'Union européenne.
- **Comment participer ?** Par le biais des régions. Les programmes régionaux seront évalués par l'Europe au cours des mois prochains. Les premières subventions seront attribuées par la suite.
- **Budget 2014-2020** pour la Belgique :
 - > Programmes de développement régionaux :
 - pour les régions plus développées (Bruxelles, Brabant wallon, Flandre) : 978 millions d'euros ;
 - pour les régions en transition (Hainaut, Namur, Luxembourg, Liège) : 1,084 milliard d'euros.
 - > Coopération transfrontalière & transnationale : 264 millions d'euros.

→ COSME

- **Pour quoi ?** Projets qui renforcent la compétitivité et la durabilité des entreprises européennes et qui encouragent l'entrepreneuriat.
- **Budget européen** : 2,3 milliards d'euros

→ Autres subventions européennes

Notre liste n'est pas exhaustive, certains autres domaines spécifiques donnent parfois droit à des aides supplémentaires (par exemple la mobilité durable).

Plus d'infos sur le plan pluriannuel Européen et tous les programmes de subsides : <http://ec.europa.eu/budget/mff/programmes>

SOUTIEN DE PROJETS EUROPÉENS PAR LE BIAIS DE L'EUROPEAN LOCAL ENERGY ASSISTANCE (ELENA)

- **Pour quoi ?** ELENA peut financer jusqu'à 90 % du soutien technique pour des projets novateurs en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.
- **Budget européen** pour 2014 et 2015 : 1,5 million d'euros par an

SUBVENTIONS ET SOUTIENS DE PROJETS AU NIVEAU RÉGIONAL/LOCAL

Les subventions ne sont pas limitées à l'Europe, les autorités régionales, provinciales et parfois même communales en proposent aussi en fonction de leurs priorités et/ou en fonction des programmes (par ex. Vlaanderen In Actie, Plan Marshall 2020 ou Bruxelles Environnement).

Première européenne en collaboration avec la BEI

Lancement du programme « Smart Cities & Sustainable Development »

Pour Pierre-Emmanuel Noël, fondé de pouvoir principal à la BEI et François Franssen, Head of Strategy - Marketing Public and Wholesale Banking chez Belfius, le lancement en première européenne du programme « Smart Cities & Sustainable Development », né de la collaboration entre Belfius et la BEI pour aider et soutenir financièrement les pouvoirs publics dans leurs futurs projets intelligents et durables, sera l'élément déclencheur d'un cercle vertueux. Double interview.





“ Le programme « Smart Cities & Sustainable Development » a pour objectif d'accompagner et de soutenir financièrement les villes et communes dans leurs projets intelligents et durables.

PIERRE-EMMANUEL NOËL, FONDÉ DE POUVOIR PRINCIPAL À LA BEI

Le programme « Smart Cities & Sustainable Development » est lancé en première européenne aujourd'hui. En quoi consiste-il ?

PIERRE-EMMANUEL NOËL : « Né de la collaboration entre Belfius et la BEI, ce nouveau programme propose une approche globale « Smart Cities & Sustainable Development », unique en Europe, en vue d'accompagner et de soutenir financièrement les villes et les communes - même les plus petites - dans leurs projets intelligents et durables en ligne directe avec les préoccupations des programmes développés par les régions et les provinces pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie « Europe 2020 - Pour une croissance intelligente, inclusive et durable ».

FRANÇOIS FRANSSSEN : « En lien avec ses priorités et l'intérêt porté à l'avenir des villes et communes, Belfius a proposé et négocié, seule, avec la BEI, la mise en place d'un programme, à concurrence de 200 millions d'euros uniquement destiné à la réalisation, dans les administrations locales, de projets intelligents et durables... Belfius apportera le même montant, ce qui signifie qu'au total pas moins de 400 millions d'euros seront ainsi mis à la disposition des pouvoirs locaux pour leurs projets « Smart Cities & Sustainable Development ». Le contrat précise que le programme doit être rempli dans un délai maximum de 5 ans. Notre volonté est évidemment d'aller plus vite et le cas échéant de pouvoir le renouveler... »

P.-E.N. : « Et comme en Belgique, 98 % de la population belge vit en zone urbaine ; c'est donc bien l'ensemble des villes et communes qui sont concernées ! »

Expliquez-nous brièvement le pourquoi de votre démarche commune...

F.F. : « À l'origine, un triple constat pour Belfius : primo, le concept « Smart Cities » semblait ne concerner que les grandes villes comme Barcelone, Amsterdam, Londres... Or, même si la petite ville ou commune n'aura pas le même niveau de problèmes que la grande, les

projets intelligents et durables d'ampleur réduite ou menés dans les administrations publiques de plus petite dimension peuvent également contribuer à la réalisation des objectifs 2020 de l'UE.

Secundo, la prise de conscience par les pouvoirs publics des grands enjeux économiques, sociaux et culturels et de la nécessité d'intégrer les éléments durables dans le développement de leur ville ou commune dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de croissance démographique rapide et importante est d'avoir une approche proactive et réfléchie sur le long terme.

Tertio, le besoin de trouver les moyens de financement les plus adéquats pour ce type d'investissement. »

Et pour la BEI ?

P.-E.N. : « La raison en est très simple ! Alors que nos économistes considèrent qu'un pays développé doit consacrer 4 % de son PIB à ses infrastructures ; en Belgique, depuis les années 80, ce pourcentage n'a fait que baisser pour atteindre moins de 2 %, en 2013, soit un total de 7 milliards d'euros, tous investissements publics confondus. Ce problème existait déjà dans le cadre du redressement des finances publiques, mais il s'est encore aggravé depuis la crise. Non renouvelées ni remplacées, ces infrastructures risquent bien vite de devenir obsolètes... C'est d'autant plus préoccupant que la moyenne européenne aujourd'hui est de 2,3 %. Il y a donc là un vrai souci de rythme, de volume, de volonté... »

F.F. : « Ce sous-investissement dans nos infrastructures s'explique notamment par le contexte budgétaire difficile que connaissent la Belgique, ses régions, ses communautés et ses communes depuis des années... »

“ Un pays développé doit consacrer 4 % de son PIB à ses infrastructures. En Belgique, ce pourcentage est de moins de 2 %.

Si l'État a moins d'argent et plus de dépenses, il doit investir plus intelligemment pour créer de la valeur ajoutée et... relancer la croissance économique !

F.F. : « La clé de notre message est bien là : en investissant en infrastructures de manière intelligente et durable, les pouvoirs publics alimentent un développement économique durable ainsi qu'une qualité de vie élevée, avec une gestion avisée des ressources naturelles, et ce à travers une gouvernance participative. Ils parient sur l'avenir parce que leurs investissements seront créateurs de valeur, d'emplois et d'économies, et déboucheront sur un accroissement de la demande et sur un renforcement de la capacité de production à long terme. Ils augmenteront l'attractivité de leur ville ou commune auprès des habitants, touristes, entreprises, investisseurs... Bref, c'est en investissant de manière intelligente et durable que la Belgique et les pouvoirs locaux réussiront à relancer la dynamique économique. »

Selon quels principes les prêts BEI seront-ils accordés ?

P.-E.N. : « Dans la mesure où des investissements considérables en infrastructures sont nécessaires dans un contexte financier difficile, il importe que le cadre d'action mis en place favorise des investissements propices à la croissance... Nous avons donc défini les types d'investissement « Smart Cities & Sustainable Development » en trois piliers. Le premier concerne la régénération urbaine ; le deuxième, la mobilité soutenable et le troisième, l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. »

Ne financez-vous pas déjà des projets de ce type par le passé ?

P.-E.N. : « Si, mais dans chacun de ces piliers séparément ! Cela deviendra désormais « Smart Cities » lorsqu'un investissement va plus loin et combine plusieurs critères. Par exemple, si l'on rénove un quartier de la ville et qu'on y intègre des solutions de mobilité douce... Ou alors si l'on construit un nouvel hôtel de ville selon un concept de grande efficacité énergétique tout en veillant à l'intégration des différents services communaux dans un souci d'amélioration du service aux citoyens. »



“ J'espère que « Smart Cities » deviendra une nouvelle norme, une nouvelle manière de penser et de faire. ”



« Au total, pas moins de 400 millions d'euros seront mis à la disposition des pouvoirs locaux pour leurs projets « Smart Cities & Sustainable Development. »

FRANÇOIS FRANSSSEN, HEAD OF STRATEGY - MARKETING PUBLIC & WHOLESALE BANKING CHEZ BELFIUS

F.F. : « Belfius est, pour sa part, depuis toujours le principal pourvoyeur de fonds des collectivités. Mais la nouveauté réside assurément dans le côté exemplaire et démonstratif des investissements sous-jacents. »

Concrètement, comment cela va-t-il se passer sur le terrain ?

F.F. : « C'est au travers des contacts avec son chargé de relations Belfius que chaque pouvoir public pourra discuter de son projet. Nous l'examinerons ensemble pour voir s'il est potentiellement éligible « Smart Cities » ou, s'il ne l'est pas, quels sont les éléments manquants à y intégrer. Bien sûr, libre à lui de l'adapter ou pas. Une fois celui-ci défini et identifié comme « Smart Cities », il pourra potentiellement bénéficier pour 50 % de l'apport de la BEI. »

Êtes-vous optimiste quant à la réussite de ce nouveau programme ?

F.F. : « Très ! Des projets intelligents et durables, il en existe déjà par dizaines en Belgique. Ceux-ci ne portent peut-être pas le nom

de « Smart Cities », ne répondent peut-être pas à tous les critères... Mais aujourd'hui, s'il est clair que le politique a la volonté d'investir, le constat général montre que beaucoup sont bloqués au moment du financement. Et c'est là que Belfius interviendra en expliquant comment trouver le bon mode de financement au travers d'un prêt éventuellement en collaboration avec la BEI, d'une solution de leasing, d'une coopération avec un partenaire privé... »

P.-E.N. : « Personnellement, je crois que cela sera un succès car, si pour la BEI ce sera notre première opération, une fois de plus la Belgique jouera son rôle de laboratoire de l'Europe et le jouera bien. Avec ce programme, nous voulons provoquer un changement de comportement, une sorte de déclic dans le chef des décideurs publics locaux. Nous leur amenons ici une sorte de matrice de critères de bonnes pratiques et libre à eux d'y faire rentrer leurs projets en étant plus exigeants et proactifs dans leurs investissements, et en ayant cette approche plus intégrée et plus stratégique. Ce que j'espère, c'est que l'opération déclenchera un changement de comportement, un déclic, une sorte de dynamique vertueuse... et que petit à petit « Smart Cities » deviendra une nouvelle norme, une nouvelle manière de penser et de faire. En montrant qu'il y a moyen d'investir autrement et que si l'on investit autrement, on bénéficie de financements longs à des taux d'intérêt bonifiés et on peut se permettre d'autres ambitions. »

F.F. : « Et celles dont le projet aura pu bénéficier d'un prêt « Smart Cities » bénéficieront également d'une meilleure reconnaissance, synonyme de lieu où il fait bon vivre... »



La banque de l'UE

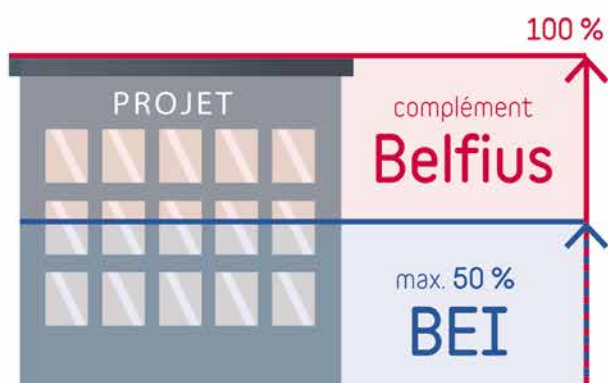
LA BEI EN BREF

La BEI est l'une des plus grandes institutions financières multilatérales du monde. En mobilisant son savoir-faire exceptionnel et ses ressources à l'appui d'investissements de qualité qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'Union européenne, la BEI, l'institution bancaire de l'UE, façonne l'avenir de l'Europe et de ses partenaires. Créée en 1958 en vertu du traité de Rome instituant la Communauté européenne, la BEI exerce des activités propres à une banque ; elle emprunte l'essentiel de ses fonds sur les marchés des capitaux à des conditions avantageuses et transfère ensuite cet avantage à ses emprunteurs. Les actionnaires de la BEI sont les États membres de l'Union européenne. La BEI est autonome financièrement et ne relève pas du budget de l'Union.

L'argent prêté aux organismes du secteur public ou aux entreprises privées est récolté sur les marchés obligataires internationaux. La BEI - qui a la notation triple A - est d'ailleurs aujourd'hui, et de très loin, la plus importante banque multilatérale par le volume de ses prêts et emprunts. En 2013, elle a emprunté et prêté plus de 70 milliards d'euros.

Collaboration de Belfius avec la BEI

En vue de soutenir financièrement les villes et les communes dans leurs projets intelligents et durables, Belfius a développé, en collaboration avec la BEI, le programme "Smart Cities & Développement durable". La BEI met EUR 200 millions à disposition de Belfius qui, à son tour, y ajoute le même montant de telle sorte qu'au total, ce sont pas moins de EUR 400 millions qui seront mis à la disposition des pouvoirs publics. Trois domaines ont été définis pour les projets « Smart Cities & Sustainable Development » : la mobilité, le développement urbain et l'efficacité énergétique.



Domaines de la collaboration Belfius-BEI



MOBILITÉ

OU



DÉVELOPPEMENT URBAIN

OU



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

→ Qui est concerné ?

Seuls les projets répondant aux critères d'éligibilité définis entre la BEI et Belfius pourront prétendre bénéficier du programme de financement conjoint :

- les projets doivent être menés par ou pour une ville ou commune établie en Belgique ;
- les projets doivent s'inscrire dans un ou plusieurs domaines suivants : mobilité, développement urbain ou efficacité énergétique ;
- pour chaque domaine cité, le porteur du projet devra pouvoir prouver que son dossier répond aux critères définis pour pouvoir être considérés comme « durables », et même comme « intelligents » pour les projets les plus ambitieux.

→ Quel avantage ?

Les projets considérés comme éligibles bénéficieront – pour autant que le dossier de financement soit attribué à Belfius – d'un apport (pour 50 % du montant) de la BEI.

→ Comment faire ?

Belfius Banque reste votre seul interlocuteur pour votre financement. Votre chargé de relations vous expliquera plus en détail les différents critères d'éligibilité ainsi que la procédure à suivre.

Fini le défaitisme, place à l'action !

LE BRABANT FLAMAND REMET L'ENVIRONNEMENT À L'HONNEUR

Pour combattre le changement climatique, il est indispensable d'engager des actions positives. C'est pourquoi 56 communes du Brabant flamand et la Province ont uni leurs forces. Lodewijk De Witte, Gouverneur de la Province, et Luc Robijns, Député à l'environnement et la durabilité, nous font part de leur expérience enthousiasmante.

En octobre 2013, les communes et la Province du Brabant flamand ont fait un premier pas vers la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 : la signature d'un engagement sur le climat. Ensemble, elles ont décidé de mettre tout en œuvre pour garantir leur neutralité climatique. « Ce n'était qu'un premier pas. Nous souhaitons avant tout que l'objectif de cet engagement soit intégré au niveau local. Nous voulions également montrer aux communes ce qu'elles ont à y gagner, pour les motiver à passer à l'action. Fin mars 2014, plus de 25 organisations de la société civile ont également signé un engagement sur le climat. C'est une étape importante afin de bénéficier d'un large soutien au sein de la société. Plus tard dans l'année, je compte faire de même avec les entreprises et le secteur agricole de notre province », indique Luc Robijns.

Vous ne vous en tiendrez donc pas à une simple promesse ?

LUC ROBIJNS : « Certainement pas. Après avoir convaincu les communes, nous souhaitons les persuader de signer la « Convention des Maires ». Il s'agit d'une initiative à l'échelle européenne regroupant plus de 5 600 administrations locales qui visent ensemble à atteindre et dépasser l'un des objectifs d'Europe 2020, à savoir réduire les émissions de CO₂ de 20 %. Après avoir signé la convention, les communes devront établir un plan d'action concret dans un délai d'un an afin de réduire les émissions

et présenter un rapport communiquant les progrès effectués tous les deux ans. »

LODEWIJK DE WITTE : « La signature de la Convention des Maires permettra également de sensibiliser davantage la communauté à la nécessité absolue de préserver le bien-être et l'environnement de la population. Car autrement, nous risquons de boire la tasse, au propre comme au figuré. »

Actuellement, les communes sont-elles déjà nombreuses à tenter de réduire les émissions de CO₂ ?

L.R. : « Toutes les communes avec lesquelles je suis en contact travaillent déjà à la réalisation d'économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂. Surtout en matière de chauffage des bâtiments : mieux isoler, installer des panneaux et des chauffe-eau solaires, mettre en service des chaudières biomasse, tirer parti de la chaleur résiduelle des zones industrielles pour le chauffage des zones résidentielles... Les entreprises de distribution énergétique Eandis et Infrax ou l'association intercommunale Interleuven sont en mesure de faire des recommandations concrètes à cet égard. Toutefois, les communes incitent également les habitants à rendre leurs habitations moins énergivores en installant du double vitrage, en isolant le toit, etc. Quant à la population socialement et financièrement vulnérable, elle n'est pas oubliée. Les habi-



“ Toutes les communes avec lesquelles je suis en contact travaillent déjà à la réalisation d'économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂.

LUC ROBIJNS, DÉPUTÉ À L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ

tants peuvent en effet faire appel, par exemple, aux « Tailleurs d'énergie », des spécialistes qui se déplacent à domicile pour mettre en place des mesures d'économies d'énergie.

Il est également possible de réaliser des économies d'énergie substantielles dans un autre domaine, à savoir la mobilité. C'est sans aucun doute le cas dans notre région, à la périphérie nord de Bruxelles, où de nombreux navetteurs se retrouvent quotidiennement piégés dans les embouteillages. Bien entendu, à l'échelon de la province et des communes, nous ne pouvons pas inciter notre population à opter pour des véhicules plus respectueux de l'environnement. En revanche, nous pouvons les encourager, par exemple, à se rendre au travail en utilisant des vélos électriques et en empruntant les voies rapides pour vélos vers Bruxelles. Nous pouvons également affréter des minibus pour transporter les navetteurs vers des lieux difficilement accessibles. »

Les plans d'action ne devront donc pas être établis à partir de rien ?

L.D.W. : « Absolument pas. Tous ces projets s'intègrent déjà dans ce cadre. Néanmoins, l'établissement d'un plan d'action n'a rien d'évident. Il doit contenir des mesures ciblées et sa mise en exécution requiert de gros efforts (financiers) de la part de tous les intervenants, qu'il s'agisse de communes, d'entreprises, de la population, etc. Cependant, si

nous n'agissons pas, les coûts ne feront qu'augmenter et seront encore plus difficiles à maîtriser. »

Quel est le rôle de la province concernant la définition et la concrétisation de ces plans d'action ?

L.R. : « Nous cherchons à mettre les communes sur la bonne voie. Tout commence par une mesure de référence : quelle est la quantité de CO₂ actuellement rejetée et à quels niveaux des améliorations sont-elles possibles ? En tant que province, nous organisons des formations en vue de la réalisation de ces mesures de référence et de l'interprétation des résultats. Nous accompagnons ensuite les communes, le cas échéant, dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs, et ce dès aujourd'hui. Quels sont ces objectifs, et quelles sont les priorités ? Comment une commune peut-elle parvenir à atteindre les objectifs fixés ? Dans quel délai ? Et que peut-elle



→ + de 100

pouvoirs locaux, provinces et régions de Belgique ont déjà signé la Convention des Maires



EXEMPLE DE LA PROVINCE DU LIMBOURG

- Le Limbourg veut aussi devenir totalement neutre en carbone. La province et l'ensemble des 44 communes ont (re)confirmé en 2011 leur participation à la Convention des Maires. En 2012, chaque commune a élaboré son plan climat, qui a ensuite dû être approuvé.
- Pour 2020, la province veut réduire les émissions de CO₂ de moitié grâce à une série de mesures initiées par la stratégie Europe 2020, sur la base des techniques actuellement disponibles.
- En savoir plus sur leur engagement climat : www.limburg.be/Limburg/Limburgklimaatneutraal/Klimaat-Limburg-gaat-klimaatneutraal.html



faire pour que toutes les parties prenantes adhèrent au plan mis en place ? Pour les communes, il est préférable de faire ces choix d'un commun accord. En effet, toutes les communes ne peuvent pas se lancer dans tous les domaines. »

L.D.W. : « Dès lors, nous souhaitons rassembler les acteurs locaux, non seulement au sein de la Convention, mais aussi sur le terrain, pour travailler ensemble et apprendre les uns des autres. Ce n'est qu'en collaborant que nous réussirons. La province est le niveau de pouvoir approprié à cette fin. Elle est à la fois proche des communes et les chapeaute. »

Proposez-vous également un soutien financier ?

L.D.W. : « Oui, les différents intervenants peuvent aussi s'adresser à nous dans ce but. D'ailleurs, nous venons de procéder à une refonte de notre système de subventions. Chaque année, nous disposerons dorénavant en moyenne de 500 000 euros de subventions que nous pourrons investir dans des projets intelligents relatifs au climat et à la durabilité mis sur pied par des communes, des associations de fait d'entreprises et de citoyens, des organisations de la société civile et des associations intercommunales.

De notre point de vue, il est important que les projets qui nous sont soumis témoignent d'une étroite collaboration. Je ne souhaite pas soutenir des projets ne bénéficiant qu'à une seule commune. En outre, les projets doivent

“ Ce n'est qu'en collaborant que nous réussirons ! ”



“ La province du Brabant flamand et bon nombre de ses communes souhaitent parvenir à la neutralité climatique. Cet objectif peut être atteint, et nous devons tout faire pour !

LODEWIJK DE WITTE, GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU BRABANT FLAMAND

être renouvelables. Ainsi, s'ils donnent de bons résultats, nous pourrions les proposer comme « bonnes pratiques » aux autres membres de la Convention des maires. »

Les plans d'action pour le climat ont sans doute aussi des retombées positives pour l'économie locale ?

L.D.W. : « Oui, de nombreuses entreprises *cleantech* dans notre province sont à la recherche de solutions innovantes. Il est important, non seulement pour le climat, mais également pour la création d'emplois, que nous fassions partie du haut du pavé en la matière. De fait, les mêmes problèmes climatiques se posent dans le monde entier et ces solutions sont donc nécessaires partout. Cela présente dès lors des opportunités pour l'économie locale. »

L.R. : « Afin de devenir ce haut lieu de l'innovation, les entreprises, ainsi que les mondes politiques et académiques du Brabant flamand, travaillent main dans la main dans le cadre du projet Flanders Smart Hub qui vise la recherche d'opportunités commerciales innovantes dans

les secteurs du transport, de la logistique, de l'énergie et de l'environnement... »

Pour conclure, pensez-vous parvenir à réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020 ?

L.D.W. : « J'entends souvent dire que ce n'est pas possible. On disait la même chose à l'époque concernant le problème des pluies acides qui détruisaient les forêts. Pourtant, ce problème est presque entièrement réglé grâce aux normes de l'Union européenne, aux mesures prises par les entreprises et aux efforts réalisés par chacun d'entre nous. Il est possible de renverser la vapeur en prenant des mesures adéquates et en s'investissant pleinement. Donc oui, nous pouvons, et devons, au moins atteindre cet objectif. C'est notre ambition. »



CONVENTION DES MAIRES

La Convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable au sein de leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention entendent respecter et dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020.

→ Plus d'infos : www.conventiondesmaires.eu

i INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

→ Sur les subventions : www.vlaamsbrabant.be/subsidies
→ Sur l'Engagement pour le climat : www.vlaamsbrabant.be/klimaatneutraal

Herstal, vers une ville nouvelle

QUELS DÉFIS POUR LA FUTURE VILLE OU COMMUNE INTELLIGENTE ?

Pour se construire un futur, la ville ou la commune intelligente doit développer de nouveaux modèles sur le plan :

→ Économique

- favoriser la création d'entreprises et accompagner l'émergence des emplois de demain ;
- attirer les investisseurs, dans un contexte de forte compétition ;

→ Du développement durable

- favoriser la transition énergétique vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables ;
- proposer de nouvelles solutions de mobilité ;

→ Du développement urbain

- imaginer une nouvelle façon de concevoir le territoire basée sur la densification de la ville pour prévenir une urbanisation extensive.

À l'initiative de son eurodéputé-bourgmestre Frédéric Daerden et de son collègue communal, Herstal a initié une ambitieuse opération de rénovation urbaine de son centre-ville et cherche à concilier dynamisme économique et développement durable. Pour mener à bien sa politique de réhabilitation de ses quartiers fortement marqués par le déclin industriel, la ville s'est dotée en 2008 d'un authentique bras armé en créant Urbeo, une régie communale autonome immobilière.

Interview de Frédéric Daerden, bourgmestre de la Ville de Herstal

Ville au riche passé industriel, quel rôle jouera Herstal demain sur la carte du monde ?

FRÉDÉRIC DAERDEN : « Ce n'est pas à l'échelle du monde qu'il faut mesurer le rôle d'une ville, mais bien au niveau de la satisfaction de ses concitoyens, car c'est d'abord et avant tout pour eux que nous travaillons. Et c'est en améliorant le cadre et la qualité de vie des Herstalien(ne)s que nous jouerons pleinement notre rôle moteur au sein de la Basse-Meuse et que celle-ci pourra participer au rayonnement de l'agglomération liégeoise... Mais il est exact que nous devons à notre passé industriel une renommée internationale et que la production de nos entreprises de pointe parcourt encore le globe aujourd'hui (Techspace Aero ou la FN en sont de parfaits exemples). Plus qu'ailleurs sans doute, Herstal est convaincue que nous devons attirer les nouvelles entreprises qui, demain, créeront de l'emploi et de la richesse. Le parc d'activités des Hauts Sarts et ses quelque 8 000 travailleurs est un bel outil que nous voulons optimiser en conciliant développement et cadre de vie. Nous pensons également reconverter les ACEC et ses 18 ha situés au cœur de la ville pour en faire un nouveau pôle de développement plus en accord avec les autres fonctions urbaines avoisinantes (voir encadré « Projet Verdir : quand la campagne revient en ville »). Voilà l'ambition que j'ai pour ma ville et mes concitoyens, qu'ils s'y sentent bien et puissent s'y épanouir pleinement dans un cadre dynamique et porteur au niveau socioéconomique. »

La densification de la ville est présentée de toutes parts comme une nécessité, voire un progrès limitant les coûts, l'impact écologique, créant du lien social, notamment. Êtes-vous d'accord avec cette vision que l'architecte urbaniste Jean Nouvel appelle « Construire la ville sur la ville » ?

F.D. : « Le territoire d'une ville comme Herstal recouvre plusieurs réalités. Il y a la ville dense avec ses immeubles, ses entrepôts, son maillage assez serré, sa mobilité complexe. Il y a aussi la présence autour de ce centre-ville fortement urbanisé, de zones mi-urbaines, mi-rurales, telles les entités de Liers, Milmort et Vottem qui offrent à Herstal une véritable ceinture

verte et une diversité urbanistique et démographique. Il importe de respecter cette diversité et de la préserver. À cet égard, l'adoption d'un schéma de structure communal (SSC) nous permet de prévenir, aujourd'hui, une urbanisation extensive. Car pourquoi vouloir s'étendre et affecter ces réservoirs verts alors que des portions entières de nos quartiers sont à réaménager. Il existe en effet sur le territoire du centre-ville des zones anciennement affectées à de la petite industrie qui sont aujourd'hui inoccupées et représentent de véritables opportunités de développement. Même si, à croire les statistiques prospectives, la démographie wallonne devrait connaître une importante croissance dans les 15 à 20 ans à venir, les solutions qui consistent à densifier le bâti existant et à réhabiliter ou reconverter nos anciens quartiers sont suffisantes pour faire face à ces défis. Prenons ainsi l'exemple du pôle Jean Jaurès et sa future promotion qui prévoit de construire une centaine de logements, des bureaux, des espaces dédiés à de l'artisanat ou encore un hôtel ou une maison de repos, le tout dans un espace qui jusqu'il y a peu était un enchevêtrement de hangars, de garages, d'entreprises désaffectées et un ancien hall sportif. C'est selon moi une belle illustration du concept évoqué de « Construire la ville sur la ville ». Je peux prendre également l'exemple d'une initiative privée qui est celle du Pré-Madame où il est prévu de construire près de 350 logements, ainsi que de multiples autres fonctions, dans les murs de l'ancienne usine de la FN. »

VISION : LES 3 AXES PRIORITAIRES POUR HERSTAL

1. Redynamiser le centre-ville et améliorer le cadre et la qualité de vie des Herstalien(ne)s
2. Développer de nouveaux services et usages : mobilité, soins, éducation, énergie...
3. Attirer de nouvelles entreprises qui créeront de l'emploi et de la richesse et favoriser la transition vers l'économie de demain en s'appuyant notamment sur le dynamisme et l'expertise de l'Ulg

“ Ce n’est pas à l’échelle du monde qu’il faut mesurer le rôle d’une ville, mais bien au niveau de la satisfaction de ses concitoyens.



FRÉDÉRIC DAERDEN,
EURODÉPUTÉ ET
BOURGMESTRE D'HERSTAL

HERSTAL, LES MARCHÉS PUBLICS ET LES ENTREPRISES

« Pendant la crise, les marchés publics ont été un fameux amortisseur pour de nombreuses entreprises locales », explique Frédéric Sevrin, Directeur d’Urbeo. « Aujourd’hui, de nombreux dirigeants d’entreprise reconnaissent que grâce au travail fourni par l’autorité publique pour rechercher les subventions nécessaires au développement de ses propres projets, ils ont pu bénéficier des commandes de la ville d’Herstal et ainsi franchir plus facilement le cap ».

Quelle est votre stratégie pour redévelopper Herstal et y recréer la qualité de vie qui permettra d’attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur votre territoire ?

F.D. : « La stratégie d’Herstal dans un premier temps a été, disposant de moyens limités face aux nombreux défis à relever, de bien réfléchir à une stratégie optimale de redynamisation urbaine. Constaté précisément les besoins, mesurer les investissements, le tout dans une cohérence globale afin de maximiser l’effet levier de cette politique. Herstal va donc se doter d’outils spécifiques pour atteindre cet objectif. C’est ainsi qu’en 2007, la ville a adopté un schéma directeur de rénovation urbaine et son plan de circulation. Parallèlement à cet outil essentiel, la ville et Urbeo - notre régie communale autonome immobilière, une structure juridique 100 % publique, qui nous permet de gérer certaines de nos activités à caractère commercial et industriel de manière décentralisée - vont solliciter le SEGEFA (service d’étude en géographie économique fondamentale et appliquée de l’Université de Liège) pour poser un diagnostic sur le commerce à Herstal, proposer des pistes pour endiguer le déclin de ce secteur et, plus fondamentalement, permettre le renouveau. Dans un troisième temps, c’est toute la mobilité au centre-ville qui a fait l’objet d’une réflexion globale (nourrie du reste des constats et objectifs fixés par les outils précités). Un plan communal de mobilité a donc été adopté en 2013. C’est à l’aide de ces outils que différents projets structurants ont été conçus et aujourd’hui sont en cours de développement. Citons ainsi, parmi d’autres, le pôle Marexhe-Gare qui vise à développer l’usage de la gare qui est reconstruite en contrebas de l’actuelle gare, autour d’une nouvelle place qui permet le développement de nouveaux immeubles de part et d’autre du carrefour Marexhe. Citons également la nouvelle place communale qui est achevée depuis 2012 et qui offre désormais un lieu agréable de rencontre et de flânerie. Citons, enfin, le nouveau centre administratif qui regroupera au pied de la place communale, en un seul immeuble « phare », l’ensemble des services communaux et du CPAS.

Au total, nous aurons non seulement redessiné Herstal avec de nouvelles constructions et de nouveaux aménagements, mais nous aurons également redynamisé la ville en améliorant l'accessibilité et la qualité des services à la population, en développant une politique volontariste en termes de mobilité et en favorisant l'accueil et le développement des activités économiques. »

Quelles sont vos ressources pour y parvenir ?

F.D. : « Cette stratégie a été élaborée il y a quelques années déjà et nous sommes à un stade avancé de réalisation. Raisonnablement, la quasi-totalité des projets évoqués devraient être achevés d'ici à 4 ans.

Pour les mettre en œuvre, nous avons su mobiliser pour partie les moyens financiers de la ville, ou sa capacité d'emprunt, mais aussi les moyens humains qui ont été nécessaires pour obtenir les différentes subventions qui ont permis de boucler les budgets. En effet, aujourd'hui, pour obtenir des subventions à la Région ou à l'Europe, vous devez présenter des projets aboutis, mesurés, calculés avec une grande rigueur. Or, pour pouvoir présenter de tels projets, avec ce degré d'exigence, il faut mobiliser des équipes enthousiastes et professionnelles au sein de notre administration. C'est grâce à cela que nous avons pu profiter de fonds régionaux en revitalisation et rénovation urbaine et des fonds FEDER lors de la dernière programmation. Nous comptons évidemment présenter de nouveaux projets à l'occasion de la nouvelle programmation 2014-2020. »

Comptez-vous davantage faire appel au secteur privé pour la réalisation de futurs investissements immobiliers à Herstal ?

F.D. : « Aujourd'hui, la ville a su mobiliser les fonds publics nécessaires afin de les concentrer sur des pôles stratégiques tels les pôles Hayeneux, Marexhe-Gare ou Jaurès par exemple. Notre objectif est que demain, des investisseurs privés décident d'initiative de prendre le relais et d'assumer de tels investissements parce que le marché aura évolué favorablement. Nous apercevons déjà les premiers fruits de cette politique. Citons par exemple le cas de la promotion privée Aurora (Groupe Horizon) qui s'est développée à côté du pôle Hayeneux. En créant les conditions d'un marché immobilier porteur qui n'existait pas, les pouvoirs publics espèrent que les investissements de demain seront initiés et portés par le privé. Dans cette logique, chacun fait ce qu'il est le plus apte à faire. Au public les premiers investissements stratégiques lourds qui recréent les conditions d'un marché porteur et au privé les opérations immobilières que favorise ce marché porteur. C'est cette forme de partenariat qui permettra demain à Herstal d'approfondir sa reconversion. »



PROJET VERDIR : QUAND LA CAMPAGNE REVIENT EN VILLE

Verdir - pour valorisation de l'environnement par la réhabilitation durable et l'innovation responsable - est un projet né au sein de l'Université de Liège qui contribuera à la reconversion économique du bassin liégeois en permettant le développement d'une agriculture en zone urbaine de qualité à destination de la population, des entreprises agroalimentaires et/ou pharmaceutiques par le biais d'un saut technologique important. Ce projet tirera profit des friches industrielles, offrira une utilisation durable d'anciens bâtiments et permettra la création d'emplois qualifiés, mais aussi l'embauche de personnes peu qualifiées. Enfin, la qualité de vie des citoyens sera sensiblement améliorée par l'accès à des produits frais et la transformation des friches en un paysage plus avenant. « Pour satisfaire les besoins alimentaires des populations, qui se concentreront de plus en plus dans les villes au cours des prochaines décennies, il faut miser sur des circuits courts de production et de distribution urbaine et périurbaine. Ce concept se développe très bien aux États-Unis et en Asie, cela commence aussi dans le nord de l'Europe », souligne Bernard Rentier, recteur de l'ULg.

→ www.ulg.ac.be/verdir



PLUS D'INFOS ?

Visionnez la vidéo « Redynamisation de toute une ville, Herstal se redessine » sur <http://www.urbeo.be>

Interview de Frédéric Sevrin, Directeur d'Urbeo

Redynamisation urbaine : 5 règles d'or pour mettre son projet sur les bons rails. Fort de l'expérience acquise avec la ville de Herstal, Frédéric Sevrin, Directeur d'Urbeo, nous livre ses 5 conseils pour bien réussir le lancement d'une redynamisation urbaine.

1 Sans vision globale ni volonté politique, oubliez !

FRÉDÉRIC SEVRIN : « Sans vision et sans volonté, vous pouvez avoir l'administration la plus merveilleuse du monde : rien ne se fait ! Et cette vision, cette volonté relèvent uniquement du politique au sens noble du terme : qu'est-ce que je veux pour ma ville demain ? De quoi a-t-elle besoin pour pouvoir se transformer, se redessiner, se redynamiser ? Quels sont les moyens dont je dispose ? Comment agir au mieux ? Selon quel planning ?... À l'inverse, vous devez correctement vous entourer pour en assurer le suivi et bien choisir vos collaborateurs, car mener un projet de redynamisation urbaine, ce sont négociations et problèmes à régler en permanence et vous devez garder le cap envers et contre tout ! »

2 Dotez-vous d'outils de gestion efficaces

F.S. : « Ensuite, cette vision et cette volonté doivent être traduites par écrit sous forme d'outils de gestion : schémas, plannings, budgets... Vous devez tenter d'anticiper le maximum de choses afin d'être le mieux armé pour affronter tous vos dossiers. Ces outils de gestion sont également la garantie que vous avez un projet ficelé de bout en bout, que vous savez ce que vous allez faire, combien cela va coûter, dans quels délais... Dès que vous aurez le nez dans le guidon, ils vous permettront de contrôler que vous ne sortez pas du cadre prévu et de vous réorienter le cas échéant. À Herstal, cela fonctionne à merveille ! Nous avons la réputation de respecter notre programme, les budgets et les délais assignés... »



FRÉDÉRIC SEVRIN,
DIRECTEUR D'URBEO

“ Qu'est-ce que je veux pour ma ville demain ? De quoi a-t-elle besoin pour pouvoir se transformer, se redessiner, se redynamiser ? ”

“ Vous devez être conscient de vos forces, de vos faiblesses et surtout de vos moyens. ”



3 Ne sous-estimez jamais l'aspect pédagogique

F.S. : « Si ce sont avant tout vos habitants qui bénéficient des bienfaits de la rénovation urbaine, ce sont également eux qui en subissent, lors des travaux, les éventuels inconvénients au quotidien. Ils adhéreront plus facilement à vos projets si vous leur expliquez votre vision, si vous les convainquez, leur donnez des échéances, si vous les accompagnez pendant et, *in fine*, leur expliquez les résultats. Ce travail de pédagogie est indispensable si vous voulez éviter les conflits. Projet par projet, vous devez communiquer en toute transparence. Car tout n'est pas toujours forcément visible de prime abord : si vous construisez un beau bâtiment, tout le monde le voit, mais une politique comme celle du stationnement réglementé, c'est beaucoup plus ténu... »

4 Investissez dans l'humain pour aller rechercher les subventions et en assurer le suivi

F.S. : « Une ville qui ne consent pas un investissement humain important obtient très difficilement les fonds européens et régionaux nécessaires. Et sans subventions, vous n'arriverez jamais à développer l'ensemble de vos projets ! D'autant plus que, s'il est vrai qu'il y a un peu de complexité dans le foisonnement des différentes aides existantes, c'est aussi fort compliqué de les obtenir et d'en assurer le suivi... Tout est contrôlé, vérifié, mesuré. Au départ, on ne se rend pas toujours bien compte de la quantité de travail et d'énergie que cela représente. Il y a dans les diverses procédures à suivre une ingénierie administrative assez importante, principalement mise en place pour s'assurer que la ville ne dépense pas l'argent inutilement ou à autre chose que ce pourquoi elle l'a reçu... »

5 N'hésitez pas à passer la main à un partenaire privé, qu'il soit technique ou financier

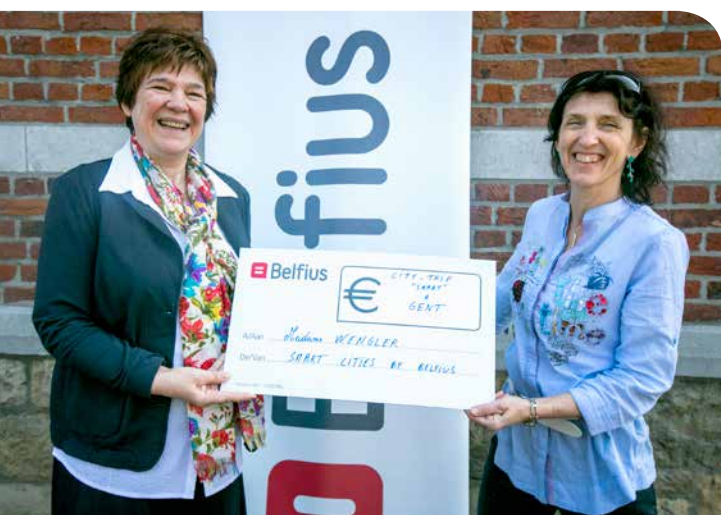
F.S. : « Il n'y a pas de tabou à travailler avec un partenaire privé pour la réalisation d'un projet ou d'un investissement immobilier. C'est une des solutions qui va vous permettre d'atteindre vos objectifs sans avoir à l'initier ou à le financer entièrement. À un moment donné, vous devez être conscient de vos forces, de vos faiblesses et surtout de vos moyens. Et chaque partie – et c'est la clé d'un bon partenariat – doit y trouver ses propres intérêts. Mais gardez les pieds sur terre et soyez bien conscient de ce que vous pouvez lui apporter. N'oubliez jamais que son objectif est de faire des bénéfices et qu'il ne prendra des risques que dans la mesure où il maîtrise le contexte, adhère pleinement à votre vision globale et fait confiance en votre volonté pour y parvenir ! »

VISITE DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

« Herstal est en plein renouveau... Nous avons pu découvrir aujourd'hui un très bel exemple de ville dynamique ayant bien intégré les différentes composantes de la ville qui investit en infrastructures de manière intelligente et durable », a déclaré Pierre-Emmanuel Noël, fondé de pouvoir principal à la BEI, à l'issue de la visite de la ville et de ses grands chantiers par ses équipes et celles de Belfius en novembre 2013 dans le cadre de la préparation du contrat « Smart Cities & Sustainable Development » (voir page 13).

Fléron, une commune en transition

Mise sous plan de gestion depuis des années par la Région wallonne, Fléron a décidé de miser sur l'intelligence pour se transformer et devenir une commune dynamique plus efficace, plus durable et plus attractive, où il fait bon vivre. Explications de cette douce mutation avec Geneviève Wengler, présidente du CPAS et Claudy Mercenier, premier échevin.



GENEVIÈVE WENGLER, LAURÉATE DU CONCOURS SMART CITIES

Geneviève Wengler est l'heureuse gagnante du concours Smart Cities organisé par Belfius dans le cadre du Salon des Mandataires et remporte un week-end pour 2 personnes à Gand. Lors de ce minitrip dans la ville natale de Charles Quint, l'échevine de Fléron pourra profiter d'une nuitée dans un hôtel respectant le label « clé verte », d'une visite guidée à vélo afin de découvrir les coins insolites de la ville, d'un lunch dans un resto bio, d'une « City carte » incluant notamment l'accès gratuit aux transports en commun... Nous lui souhaitons d'ores et déjà un séjour plein de belles surprises !



La commune intelligente, vous la voyez comment ?

GENEVIÈVE WENGLER : « La commune intelligente utilise les réseaux basés sur les nouvelles technologies pour optimiser la gestion de ses nombreuses ressources et développer des services innovants en vue de faciliter la vie urbaine et de la rendre plus confortable... »

CLAUDY MERCENIER : « ... tout en favorisant un développement économique respectueux de l'environnement ! Pour nous, l'intelligence est un outil, pas un objectif en soi... qui n'a de sens que si elle est au service du durable. Et le projet que nous avons pour Fléron est de créer une commune cohérente et durable qui répond tant aux objectifs locaux comme la qualité de vie, la mobilité, l'habitat écologique, la mixité sociale, la sécurité... que globaux comme l'empreinte écologique, le climat, la biodiversité... »

Quels sont les atouts de Fléron ?

G.W. : « Notre situation géographique est un cadeau tombé du ciel ! Située sur la Nationale 3, une importante route commerciale qui relie Bruxelles et Aix-la-Chapelle, la ville est à proximité de Liège, mais également la porte d'entrée idéale du plateau de Herve. »

Quels sont vos principaux défis ?

C.M. : « Notre premier grand défi est avant tout démographique ! Aujourd'hui, on compte pas moins de 4 gros projets pour la construction de 1 100 nouveaux logements d'ici à 2018-2020... soit une augmentation de 17 % du parc de logements. »

G.W. : « Nous voulons construire de nouveaux quartiers éco-conçus... Nous tenons bien sûr compte du vieillissement de la population en encourageant les logements adaptables aux personnes âgées, à mobilité réduite, et les services de proximité... Et bien sûr y privilégier l'utilisation des énergies renouvelables ! »



“ Une belle ville sans dynamisme économique n'est pas viable... ”

CLAUDY MERCENIER, PREMIER ÉCHEVIN ET GENEVIÈVE WENGLER, PRÉSIDENTE DU CPAS DE FLÉRON

C.M. : « Côté efficacité énergétique, nous œuvrons à diminuer la facture dans les bâtiments communaux existants et à en suivre à distance la consommation : gestion technique centralisée des chaudières, réglage à la demande, vérification des compteurs par des détecteurs... »

G.W. : « Autre gros défi : améliorer la mobilité et encourager le transport multimodal... »

C.M. : « En créant des zones de stationnement excentrées, en rénovant nos infrastructures existantes et faisant fleurir les pistes cyclables pour faciliter les connexions vers notre centre-ville et à travers la commune. »

G.W. : « Ces nouveaux parkings serviraient tant aux Fléronnais qui viennent faire leurs achats, amener et chercher leurs enfants à l'école ou visiter un proche, qu'aux travailleurs de passage qui se rendent dans les zonings industriels de Liège ou Verviers pour prendre les transports en commun. »

C.M. : « Une belle ville sans dynamisme économique n'est pas viable... Si nous voulons augmenter le trafic de visiteurs, il faudra travailler davantage sur le mix des enseignes présentes, utiliser des méthodes de ventes innovantes, créer régulièrement l'événement et faire davantage connaître nos atouts à l'intérieur et à l'extérieur de la ville... Dans cette optique, nous menons actuellement des études urbanistiques afin de réhabiliter le centre-ville. Nous voulons y créer de l'habitat et aussi des commerces, de l'Horeca, un lieu polyvalent d'animation et d'exposition couplé à une station multimodale avec emplacement pour vélos... »

G.W. : « ... si nous ne bougeons pas, d'ici quelques années, le centre commercial n'existera plus. »

Le concept de ville intelligente n'est donc pas réservé aux grandes métropoles ?

C.M. : « Bien sûr que non. La taille de la ville n'a pas d'importance, que du contraire, et tous les projets intelligents ne coûtent pas nécessairement cher au pouvoir public ! »

G.W. : « Fléron est aujourd'hui mise sous pression tant du point de vue financier que du point de vue du nombre toujours plus élevé de services à assurer... Mais c'est justement parce que cette situation



est difficile qu'il nous faut innover davantage au quotidien et faire les bons investissements. Les solutions intelligentes nous permettront sans doute de faire plus en dépensant moins, tout en gardant le même personnel ! »

Le propre même des investissements intelligents... c'est qu'ils doivent à terme rapporter ou en tout cas s'autofinancer...

G.W. : « C'est dans cette optique que, pour optimiser le ramassage des déchets ménagers, nous sommes passés, avec Intradel, à un système de conteneurs intelligents équipés d'une puce électronique qui enregistre le nombre de levées de chaque conteneur et le poids des déchets déversés par ménage. Donc, moins vous produisez, moins vous payez. »

C.M. : « Chaque ménage peut suivre sa propre consommation en temps réel sur Internet. Et en cas de dépassement, il est averti par courrier. Depuis l'implémentation de ce système de gestion des déchets ménagers, nous sommes passés de 170 à 97 kg par habitant/an ! »

Êtes-vous optimistes pour l'avenir ?

C.M. : « Oui ! Fléron est dans une bonne dynamique... Depuis quelques mois, un réel déclin positif s'est produit, tant au niveau des citoyens que du politique. »

G.W. : « Nous sommes enfin sur la bonne voie pour faire de Fléron une véritable ville intelligente et durable à la campagne. »

Courtrai : « Smart City » de l'année

La ville de Courtrai remporte le premier Smart City Award pour son projet « Shop & Go », développé dans le but d'optimiser le stationnement dans son centre-ville. Par cette distinction, la fédération belge de l'industrie technologique Agoria et Belfius entendent mettre à l'honneur les villes et les communes qui ont lancé ou réalisé un projet Smart City en 2013. À cette occasion, nous nous sommes entretenus avec Marc Lemaitre, échevin courtraisien de la Mobilité, et Freddy Vandaele, spécialiste « Smart City » chez Agoria.

Freddy Vandaele, pour quelle raison Agoria et Belfius ont-elles décidé de décerner un Smart City Award ?

FREDDY VANDAELE : « Nous entendons ainsi donner un coup de pouce aux villes et communes qui se lancent dans des projets Smart City. Nous souhaitons également encourager les autres à faire de même, en leur exposant des « pratiques d'excellence » en la matière. Concrètement, nous récompensons des projets qui ont, pour les pouvoirs publics ou les usagers (habitants, visiteurs, travailleurs ou entreprises), un impact positif sur l'un des domaines qui caractérisent une Smart City, à savoir la mobilité, l'énergie, la santé, les transports, l'utilisation de l'espace public, le développement durable, etc. Bref, la qualité de vie dans la zone urbaine... »

Marc Lemaitre, vous représentez le lauréat de 2013, à savoir la ville de Courtrai. Quel projet vous a permis de remporter ce prix ?

MARC LEMAITRE : « Le projet innovant « Shop & Go », réalisé par notre entreprise de stationnement autonome dans le but d'optimiser le stationnement dans le centre-ville, nous a permis de remporter la palme. Désormais, les visiteurs et fournisseurs peuvent stationner gratuitement pendant une demi-heure. S'ils restent plus longtemps, ils doivent s'acquitter d'un montant de 25 euros. Ce système fonctionne au moyen d'un capteur sans fil relativement simple intégré à la place de stationnement, qui enregistre

l'heure à laquelle une voiture se gare et signale à notre serveur la fin de la période de stationnement gratuite au bout de 30 minutes. Ce serveur avertit automatiquement les contractuels, qui passent ensuite à l'action. Ce projet a été accueilli favorablement par tout le monde, raison pour laquelle nous avons porté à 240 le nombre de places de stationnement équipées d'un capteur. »

Pourquoi ce projet a-t-il permis à Courtrai de remporter ce prix ?

F.V. : « Un jury indépendant composé de 7 experts a estimé que Courtrai avait réussi à s'attaquer de manière relativement simple à un problème complexe, sans intervention majeure au niveau de l'infrastructure et en offrant des avantages pour tous. »

“ D'après le jury, la ville de Courtrai a réussi à s'attaquer de manière simple à un problème complexe. ”



Quels avantages ?

M.L. : « Aujourd'hui, le trafic des automobilistes qui recherchent une place pour se garer a fortement diminué. Pourquoi ? Comme dans bien d'autres grandes villes, le nombre de conducteurs circulant dans Courtrai à la recherche d'une place de stationnement est très important, et ce malgré les nombreux parkings souterrains où la première heure de stationnement est gratuite. Ils veulent en effet trouver une place à proximité du magasin dans lequel ils souhaitent se rendre, de préférence juste devant l'entrée (rires). Grâce aux places de stationnement en rue gratuites, leurs recherches durent désormais moins longtemps et les places se libèrent rapidement. En moyenne, une demi-heure suffit pour faire des achats ou décharger une voiture ou une camionnette sans stress.

Ce système n'est pas seulement avantageux pour les conducteurs. Les habitants jouissent d'un plus grand calme et les commerçants sont contents, car cela faisait déjà plusieurs années qu'ils réclamaient une augmentation du nombre de places de stationnement. Nous avons résolu ce problème de façon intelligente. »



FREDDY VANDAELE, SPÉCIALISTE
« SMART CITY » CHEZ AGORTA
ET MARC LEMAITRE, ÉCHEVIN
COURTRAIISIEN DE LA MOBILITÉ

Vous souhaitez aussi réduire le trafic en ville par d'autres moyens ?

M.L. : « Oui, nous sommes également en train de bâtir 5 parkings souterrains supplémentaires. Nous construisons par exemple un parking souterrain de 1 250 places à la gare en collaboration avec les chemins de fer. Plusieurs parkings en surface vont être fermés et remplacés par des espaces verts. Une autre partie de la ville sera ainsi fermée à la circulation automobile et réservée aux piétons et aux cyclistes. »

En tant que ville, vous donnez également le bon exemple ?

M.L. : « C'est effectivement le but. Ainsi, nous nous sommes récemment séparés de deux voitures de fonction et les avons remplacées par des vélos électriques. Nous avons réaménagé le parking pour voitures réservé aux employés de la ville en parking à vélos. Résultat : nous remarquons que de nombreux collaborateurs délaissent la voiture et viennent au travail en vélo.

Parko, notre entreprise de stationnement autonome, utilise maintenant d'ailleurs les recettes générées par le stationnement automobile pour favoriser l'utilisation du vélo : parcs à vélos modernes pour les visiteurs, garages à vélos sécurisés pour les habitants, pompes à vélo publiques, etc. La ville aménage également 5 nouvelles pistes cyclables en site propre et étudie les possibilités de construire de véritables rues cyclables où les vélos ont la priorité, et non les voitures, car le vélo est un excellent moyen durable de se déplacer en ville. »

Le concept de « Smart City » ne se limite pas à la mobilité... Avez-vous d'autres types de projets ?

M.L. : « Nous avons déjà mis en place une multitude de petites initiatives intelligentes. Pour pouvoir emprunter un livre dans notre bibliothèque, par exemple, une simple carte d'identité électronique suffit. Et pour le restituer, il suffit de le remettre en place dans l'étagère. Aujourd'hui, les livres sont en effet enregistrés automatiquement lors de leur restitution, ce qui permet au bibliothécaire d'être disponible à plein temps pour renseigner les visiteurs.

Nous faisons également des essais avec des ampoules LED pour l'éclairage public, dans le but de réaliser des économies d'énergie considérables. À chaque fois que nous devons remplacer des dispositifs d'éclairage public, nous installons des ampoules à intensité variable. Notre objectif est de retomber après minuit à 30 % de l'éclairage de jour, ce qui permettra également de faire des économies financières substantielles.

Citons également notre service de permanence 1777, que les habitants peuvent facilement contacter par le biais de nouvelles technologies pour déposer des réclamations, poser des questions, formuler des remarques, etc. Nous avons effectivement fait développer une application à cet effet. »

La ville de Courtrai est également très active dans le domaine de la construction durable, n'est-ce pas ?

M.L. : « Tout à fait. Dans certaines parties de la ville, nous accordons par exemple des primes « *Nu Of Nooit* » aux propriétaires qui font effectuer des travaux dans leur habitation pour en améliorer la sécurité, la salubrité et le confort, ainsi que pour réaliser des économies d'énergie. Nous envoyons même des spécialistes chez les habitants, pour qu'ils leur donnent des conseils sur la façon de rendre leur logement durable.

Par ailleurs, la société de logements sociaux courtraienne « *Goedkope Woning* » fait actuellement bâtir un quartier entièrement passif constitué de quelques bâtiments d'appartements et de 114 maisons, avec un système de chauffage collectif alimenté par des sources d'énergie durable entièrement vertes. Dans un autre quartier, nous allons rendre deux immeubles (350 appartements au total) aussi neutres en CO₂ que possible, et bien plus confortables.

Nos habitants lancent aussi eux-mêmes des initiatives de construction durable. Quelques familles se sont ainsi associées pour réaliser un projet de cohabitat. Il existe même un projet d'agriculture urbaine qui permet aux gens de cultiver collectivement des légumes en ville. »

La population soutient donc vos projets ?

M.L. : « Nous recevons énormément de réactions positives. Évidemment, les gens sont parfois perplexes, comme quand nous avons décidé de supprimer le parking « symbolique » de 24 places sur la Place du Marché. Il y a eu quelques protestations, mais aujourd'hui, la population voit les avantages de cette initiative : cette place est redevenue un lieu de rencontre et de rassemblement, en terrasse par exemple (*rires*). »

“ Nous élaborons notre accord administratif en concertation avec les habitants, quartier par quartier.

Dans tous les cas, nous élaborons notre accord administratif en concertation avec les habitants, quartier par quartier, y compris avec ceux qui, d'habitude, ont rarement voix au chapitre, comme les jeunes, les seniors, ainsi que les personnes handicapées et plus démunies. De cette manière, nous définissons ensemble les priorités de la ville. »

En devenant une « Smart City », une ville peut également attirer des acteurs économiques. Est-ce aussi l'un des objectifs de Courtrai ?

M.L. : « Nous entendons devenir la ville la plus favorable à l'entreprenariat de la région, en offrant aux entreprises déjà présentes la possibilité de se développer durablement et en y attirant de nouvelles. Nous avons ainsi réaménagé une ancienne usine en un espace où les entrepreneurs débutants peuvent vérifier si leurs idées sont réalisables, avant de lancer leur entreprise.

En collaboration avec l'intercommunale Leiedal, nous aménageons également des terrains industriels de manière très efficace, en accordant une attention toute particulière à la consommation rationnelle d'eau et d'énergie, au développement et à l'accessibilité par le biais des voies routières et fluviales, et en nous demandant donc au préalable quels types d'entreprises nous entendons attirer.

Aujourd'hui, nous hébergeons déjà de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur créatif. Des PME issues du secteur des jeux vidéo, mais également des multinationales comme l'entreprise technologique Barco. Nous menons pour elles une nouvelle politique industrielle et accordons une grande attention à leurs problèmes. »

Courtrai est une grande ville. Les villes et communes plus petites peuvent-elles aussi devenir « intelligentes » ?

F.V. : « Je pense que oui. Une ville ou une commune ne devient pas « Smart » du jour au lendemain. Il faut commencer par de petits projets. Les communes ont souvent des problèmes spécifiques. Prenez par exemple la mobilité. Elles pourraient également utiliser leur Grand-Place comme parking en semaine et l'interdire à la circulation automobile le week-end. »

Ces projets intelligents sont-ils financièrement réalisables ?

M.L. : « Dans la plupart des cas, oui. Le coût du projet « Shop & Go » n'est pas exorbitant. L'achat et l'installation des capteurs, qui n'étaient pas très chers, ont représenté la majorité des frais. Ceux-ci ont dès lors pu être rentabilisés par les recettes générées par le stationnement. L'objectif est d'utiliser une technologie intelligemment, pour un prix raisonnable. »

F.V. : « On peut parfois réaliser beaucoup avec peu de moyens. »

Mais il faut quand même savoir que ces solutions existent...

F.V. : « C'est la raison pour laquelle Agoria a créé, il y a deux ans, une communauté qui permet aux communes, entreprises technologiques, centres de recherche, etc., de communiquer ainsi que d'échanger des idées et des informations. Ces différents intervenants peuvent se rencontrer régulièrement, notamment lors du *Smart City Forum*, un événement destiné à dresser un état des lieux concernant les *Smart Cities* en Belgique et à l'étranger.



“ Nous essayons d'utiliser une technologie intelligemment, pour un prix raisonnable. ”

Nous sommes également partisans des tables rondes au cours desquelles les villes exposent leurs défis, leurs projets et leur vision, et où les entreprises technologiques expliquent quels produits et services pourraient les aider à atteindre leurs objectifs. De cette manière, les villes savent ce qu'il est possible de faire, les entreprises ce qui leur est demandé, et toutes les parties prenantes peuvent s'unir pour bâtir ensemble une *Smart City*.

À Turnhout, nous avons déjà organisé ce type d'entretien entre le secteur des soins, la ville et des entreprises. Quelle est la vision adoptée en matière de soins de santé ? Comment rendre la ville plus accessible aux personnes nécessitant des soins ? Quelles sont les tendances à cet égard ? Avec les tables rondes, nous essayons de creuser de tels sujets. »

Aujourd'hui, Courtrai est une ville extrêmement dynamique. Mais qu'en est-il de manière générale en Belgique et à l'étranger ?

F.V. : « Depuis 3 ans, nous mesurons le degré d'« intelligence » des 25 plus grandes villes de Belgique au moyen d'un *Smart City Index*. Au début, le concept de *Smart City* était surtout populaire en Flandre (*ndlr* : et à Bruxelles). Mais lors de notre dernière évaluation, nous avons remarqué que les villes wallonnes étaient en train de rattraper leur retard et développent nombre de projets et de visions.

Cela dit, on pourrait faire encore beaucoup plus, surtout quand on voit ce qui se passe dans d'autres pays. En Belgique, plusieurs villes, comme Courtrai, montrent la voie à suivre et il existe énormément de projets qui s'inscrivent dans le concept de *Smart City*. Toutefois, il manque encore souvent une vision globale, comme celle que Courtrai a développée (voir encadré). »

Vous souhaitez remporter à nouveau ce prix l'année prochaine ?

M.L. : « C'est effectivement notre ambition ! En tant que *Smart City*, nous entendons poursuivre notre partenariat avec les entreprises et conserver notre statut de pionnier dans la région. »



“ Nous voulons rendre notre ville encore plus agréable et y améliorer sans cesse la qualité de vie. ”

VINCENT VAN QUICKENBORNE,
BOURGMESTRÉ DE COURTRAI

LA VISION DE COURTRAI SELON VINCENT VAN QUICKENBORNE, BOURGMESTRE

« Avec tous nos projets *Smart City*, nous poursuivons un objectif bien précis : rendre notre ville encore plus agréable et y améliorer sans cesse la qualité de vie, sans mettre en péril les finances des citoyens et de l'administration. Nous allons donc continuer à investir intelligemment dans chaque quartier, afin d'en faire un environnement de qualité.

Notre objectif est de devenir une ville qui ose surprendre et être originale, à l'instar d'une métropole, tout en conservant le charme d'un village. Un endroit où l'on peut assister à des concerts extraordinaires, mais également un lieu de rencontre pour les habitants ».

Des innovations
pour pouvoir travailler
« smart » !

L'Internet mobile ne simplifie pas seulement la vie des particuliers, il facilite aussi de nombreuses tâches dans le secteur public et social ainsi qu'au sein des entreprises. Belfius lance à cette fin des solutions innovantes, adaptées à vos besoins.

L'Internet mobile connaît un développement fulgurant en Belgique et Belfius suit tout naturellement le mouvement. Avec succès d'ailleurs : nos applications Banking Mobile enregistrent de très bons scores et sont de plus en plus utilisées. L'app Belfius Direct Mobile (pour smartphones), par exemple, compte déjà 200 000 utilisateurs actifs. Et fin 2014, ils seront probablement 400 000. On estime qu'à partir de cette date, chez Belfius, les opérations bancaires mobiles seront plus nombreuses que celles effectuées en ligne via ordinateur.

Bien sûr, nous ne nous sommes pas limités au développement d'applications pour les particuliers. En tant que partenaire des institutions publiques et sociales ainsi que des entreprises, nous connaissons également bien vos besoins. Nous avons ainsi lancé des solutions innovantes pour vous faciliter la vie et vous aider à gérer vos affaires efficacement. Nous les modernisons d'ailleurs continuellement, car vos besoins évoluent aussi.

Régler vos transactions bancaires professionnelles sur la route via BelfiusWeb Mobile

Jusqu'à présent, aucune app bancaire en Belgique n'était vraiment adaptée aux besoins et aux caractéristiques spécifiques des institutions publiques ou Social Profit et des entreprises. C'est la raison pour laquelle nous avons développé l'app BelfiusWeb Mobile à l'intention des responsables financiers : gestionnaires et directeurs financiers, receveurs et toute autre personne disposant de procurations et des pouvoirs de signature requis.

Grâce à cette app, vous pouvez signer des fichiers de paiement en toute sécurité sur votre smartphone (sans limite de montant, suivi en temps réel des comptes d'une ou plusieurs entités...). BelfiusWeb Mobile complète donc parfaitement les solutions d'e-banking BelfiusWeb ou Isabel.

Dans le courant de cette année, nous élargirons encore les fonctions de l'application : vous pourrez ainsi gérer les cartes de paiement et serez averti automatiquement de certaines opérations comme les paiements à signer... Et pour la fin 2014, nous lancerons une version adaptée pour une utilisation optimale sur tablette !

Payer via smartphone !

Dans ce magazine, nous citons « Interactive City », une solution innovante et durable développée par Belfius en collaboration avec TagTagCity permettant à une ville ou une commune de mettre des informations pratiques ou touristiques à la disposition de ses habitants ou des touristes via des codes QR imprimés sur des tags autocollants apposés sur des monuments, des bâtiments publics...

De nombreux clients ont trouvé ce système d'information interactif très intéressant et nous ont demandé si leurs habitants et visiteurs pouvaient également payer par le biais de ce système. Pour les satisfaire, nous avons donc décidé de développer cette nouvelle fonction. Prochainement, il sera possible, après avoir scanné le code QR, d'avoir accès à une plateforme en ligne où, par exemple, les visiteurs d'un musée ou les amateurs de piscine pourront acheter leurs tickets d'entrée via leur smartphone. Le paiement proprement dit sera effectué via l'app de paiement de Bancontact/Mister Cash.

UN CLIENT TÉMOIGNE

« Grâce à l'app BelfiusWeb Mobile, je peux toujours très facilement suivre mes comptes, partout au bureau ou sur la route. Dès que des paiements rentrent sur les comptes, je peux lancer directement l'exécution de nouveaux paiements. Pouvoir signer des fichiers de paiement en cours est également très intéressant. L'application est d'une grande aide pour développer vos affaires ! »

LAURENT LESMAN, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DE L'ENTREPRISE TEXTILE DRAPANTEX

i INTÉRESSÉ ?

N'hésitez pas à contacter votre chargé de relations Belfius.



En route vers la ville et la commune 2.0

À l'instar des entreprises qui utilisent les applications Web 2.0 pour faciliter l'interaction avec leurs clients et partenaires, les pouvoirs locaux doivent interagir davantage avec leurs différents publics - citoyens, visiteurs et entreprises - pour rester en parfaite adéquation avec leurs besoins et exigences et pour pouvoir intégrer l'utilisateur en amont dans la conception des services. Rencontre avec Pierre Arnould et Els De Rammelaere, bourgmestres, et Olivier Onclin, directeur Marketing Public & Wholesale Banking de Belfius, qui nous parlent de leur ambition de transformer les communes de Libramont-Chevigny et de Tielt en un futur espace de communication 2.0 « intelligent ».

« Je veux placer Libramont à l'avant-scène de l'innovation en matière économique, culturelle et touristique », explique Pierre Arnould, bourgmestre de cette commune wallonne de plus de 11 000 habitants, située dans la province de Luxembourg et réputée pour sa foire agricole qui attire, chaque année, plus de 200 000 visiteurs. « Aujourd'hui, nos citoyens sont de plus en plus connectés et mobiles... Il est donc extrêmement important d'adapter nos services publics à leurs nouveaux modes de vie, d'améliorer l'accessibilité grâce à Internet et de faire du numérique un facteur de lien social... Notre plus grande richesse est sans nul doute la cohabitation de deux univers totalement différents, situés pourtant très près l'un de l'autre : un monde rural naturel riche et fort bien conservé, d'un côté, et un monde urbain moderne en plein développement, de l'autre. Libramont-Chevigny est une commune où il fait bon vivre ; elle doit le rester demain... Et les nouvelles technologies intelligentes nous y aideront ! »

Internet au cœur de notre quotidien

On entend le même son de cloche de l'autre côté de la frontière linguistique, à Tielt, où Els De Rammelaere, la bourgmestre de cette belle ville flamande de 20 000 habitants située en Flandre occidentale, reconnaît que la vie dans sa commune change, et vite... et que les nouvelles technologies en sont à la fois l'instrument et le catalyseur ! « Aujourd'hui, Internet et le mobile sont plus que jamais au cœur de notre quotidien et l'arrivée des objets connectés pourrait ouvrir la voie à de nouveaux usages... Les smartphones et tablettes permettent déjà, en plus d'être joignable partout et à toute heure, d'interagir avec de nombreuses organisations et entreprises. Une réalité qui influence également les attentes des citoyens vis-à-vis de nos services... » Pierre Arnould : « Nous sommes convaincus que les services aux habitants rendus par nos instances communales doivent adopter les outils numériques performants pour faciliter les échanges et la transmission, le



traitement et le stockage de l'information et cela dans le seul souci de la rapidité de la réponse, de la réduction des coûts et de la simplification des contacts entre le citoyen et nous, mais également au sein même de notre organisation et avec nos partenaires privés ». Els De Rammelaere de rajouter : « Notre ville doit développer davantage les échanges avec les citoyens et les entreprises. Il est donc nécessaire de nous doter d'outils numériques performants pour encourager ce dialogue ! »

Le citoyen, de simple utilisateur, devient coconcepteur

Gestion efficace de l'énergie, mobilité, compétitivité, durabilité, cohésion sociale, sécurité, participation citoyenne, vieillissement de la population... Les deux bourgmestres sont tout deux pleinement conscients des nombreux défis qui les attendent. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, ils ont pris en compte volontairement et efficacement cette dimension nouvelle « interactive et collaborative » introduite par les nouvelles technologies de l'information dans notre société et culture. « Si les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en train de changer complètement les modes de vie en ville, d'accès et d'usages des services urbains, elles seront également extrêmement utiles pour améliorer les services publics existants voire pour innover et concevoir des services radicalement nouveaux. Aussi, je voudrais inviter les pouvoirs publics à aller encore plus loin dans leur démarche et à entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle qui sera le siècle de la collaboration », explique Olivier Onclin, directeur Marketing Public & Wholesale Banking de Belfius. « À l'instar des entreprises qui utilisent

désormais les applications Web 2.0 pour faciliter l'interaction avec leurs clients et partenaires en vue d'améliorer en permanence leurs produits et services et d'en concevoir de nouveaux, je souhaiterais encourager les instances publiques à investir davantage dans des solutions intelligentes pour permettre aux habitants de réagir en ligne et en temps réel à telle ou telle enquête, d'inventer des services nouveaux à travers des nouvelles pratiques sociales, de signaler un problème au sein de la commune, etc. J'ai le fol espoir qu'en mettant en place les outils interactifs adéquats, nous inventerons et expérimenterons ensemble le vivre de demain. Bref, faire du numérique une priorité, c'est tout simplement vouloir adapter la ville ou la commune aux usagers tels qu'ils sont, qui de simples utilisateurs, deviendront coconcepteurs des services urbains ». Les premières solutions intelligentes développées par Belfius et ses partenaires au sein des deux communes cadrent parfaitement avec cet objectif. Olivier Onclin : « Interactive City et le Wi-Fi public gratuit au sein de la maison communale représentent pour Libramont et Tielt une formidable opportunité de développer leur futur espace de communication 'intelligent' ».

Interactive City

« Basée sur l'Internet mobile, Interactive City - une solution intelligente développée en collaboration avec Tag Tag City - permet de consulter diverses informations par la simple lecture d'un code QR apposé sur un « tag » autocollant », explique Olivier Onclin. « Les codes QR font de plus en plus partie de notre quotidien : dans nos rues, sur les aribus, les affiches, dans les médias imprimés, les dépliants... », poursuit Els De Rammelaere. « Aussi, nous nous sommes laissé facilement convaincre sur l'efficacité de la formule pour promouvoir Tielt. Nous avons donc décidé de placer une première série de « tags » autocollants d'information interactive sur nos principaux bâtiments et monuments ». En fait, le principe d'Interactive City est très simple : dès qu'un habitant ou touriste découvre un tag placé devant un monument, sur la façade de la maison communale, de l'église ou d'une curiosité touristique, il scanne avec son smartphone ou sa tablette son code QR pour aboutir à une page web qui lui donne toutes les informations détaillées sur le lieu ou la vie dans la



“ Les smartphones et tablettes permettent déjà, en plus d'être joignable partout et à toute heure, d'interagir avec de nombreuses organisations et entreprises.

ELS DE RAMMELAERE,
BOURGMESTRE DE TIELT

“ On peut aujourd'hui envisager une nouvelle manière de fabriquer les services urbains, en s'inspirant du Web 2.0.



« Aujourd’hui, nos citoyens sont de plus en plus connectés et mobiles... Il est donc extrêmement important d’adapter nos services publics à leurs nouveaux modes de vie.

PIERRE ARNOULD,
BOURGMESTRE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY

commune : horaires, tarifs, chantiers, collecte et traitement des déchets, histoire de la ville... et qui lui permet de rentrer en contact avec nous, de réagir, de nous faire une suggestion... ».

Wi-Fi public gratuit

À l’initiative de Belfius et Belgacom, Libramont et Tielt ont également accepté de faire partie des quelques villes pilotes à s’équiper du Wi-Fi public gratuit au sein de leur maison communale. Cette solution intelligente permettra à la population d’y accéder gratuitement à Internet et aux e-services de l’administration. « Lorsque Belfius nous a proposé de tester l’efficacité du Wi-Fi public gratuit, nous n’avons pas hésité une seconde ! », explique Pierre Arnould. « Nos visiteurs peuvent désormais se connecter gratuitement sur Internet avec leur smartphone ou tablette en attendant leur tour au guichet ». Et cela semble rencontrer beaucoup de succès. Els De Rammelaere : « Notre objectif n’est pas d’offrir le Wi-Fi et d’avoir de nombreuses personnes dans une file d’attente, juste pour une connexion Internet. Nous espérons que le service sera davantage utilisé par nos administrés pour rechercher rapidement l’information souhaitée avant de passer au guichet et par les collaborateurs qui participent à une réunion au sein de l’administration communale. Et comme notre hall d’entrée est utilisé régulièrement lors de réceptions ou événements, tous les participants bénéficieront dorénavant d’un accès gratuit à Internet (et donc plus seulement ceux qui ont souscrit un abonnement mobile). En tant que commune pilote, nous profitons de ce service gratuitement pendant plusieurs mois, mais à terme, nous payerons 25 euros HTVA par antenne Wi-Fi. Bref, une solution économique idéale pour gagner du temps et être plus efficace au quotidien ! ». Pour se connecter, rien de plus simple ! Le visiteur sélectionne le réseau Wi-Fi de la maison communale dans les paramètres Wi-Fi de son smartphone ou de sa tablette. Il se rend

ensuite sur la page d’accueil du site de la commune et, après avoir accepté les conditions du règlement, reçoit l’autorisation d’y accéder gratuitement. « Tous nos visiteurs peuvent désormais surfer en toute liberté et en toute sécurité pendant 2 heures... » explique Pierre Arnould. « Et comme le trafic Wi-Fi s’effectue de manière totalement dissociée par rapport au réseau PubliLink interne utilisé par nos employés, ce dernier n’est aucunement entravé par cette extension ! »

Les villes et communes à l’ère du Web 2.0

Anticiper l’avenir pour agir en conséquence, c’est le rôle même d’un conseil communal. Nos villes et communes sont confrontées à de nombreux défis (croissance démographique, pénurie de logement, vieillissement de la population, dépendance aux énergies fossiles...), dont la plupart appellent des investissements dans de nouvelles solutions qui exigent une créativité et une innovation hors du commun. Et malheureusement, sous l’effet des pressions économiques, les budgets ne cessent de fondre... « Les années à venir verront de grands changements au niveau de l’administration publique », conclut Olivier Onclin. « On doit aujourd’hui envisager une nouvelle manière de fabriquer les services urbains, en s’inspirant du Web 2.0 qui - via des plates-formes collaboratives - permet la mobilisation de connaissances jusqu’ici sous-exploitées et offre de nouvelles perspectives grâce à la conception et la construction de services collectifs sur la base d’interactions décentralisées et ouvertes où les usagers participent eux-mêmes au processus d’innovation : garde d’enfant ou de malade, covoiturage, site d’info pour randonnées pédestres... Ces solutions intelligentes ne coûteront pas nécessairement plus cher que les solutions classiques actuelles, mais elles permettront de faire, souvent rapidement, de grandes économies et en définitive de faire plus avec moins... Et c’est en grande partie de cela dont il est question lorsque l’on parle de ville intelligente ! »



L'avenir appartient à ceux qui savent gérer les réseaux intelligents

Engagée dans la transformation des modes de vie urbains et l'aménagement durable des territoires, SPIE contribue à la mise en œuvre d'un cadre de vie éco-responsable. À l'occasion du Salon des Mandataires, Marc Mestrez et Christian Deleener, respectivement Senior Business Development Manager Building Systems et Business Development Manager Infra, nous expliquent pourquoi nos villes doivent s'engager dans l'intelligence et le durable pour répondre aux grands défis de demain, mais aussi les opportunités que les projets « Smart Cities » représentent pour les entreprises.

Quels sont les principaux défis de la ville ?

MARC MESTREZ : « Gérer l'explosion démographique, le vieillissement de la population, le changement climatique et la demande exponentielle des mobilités... et devenir plus viable et plus vivable !

Et il n'y a pas une minute à perdre ! Figurez-vous que la population urbaine mondiale est passée au cours du XX^e siècle de 220 millions d'habitants à 2,8 milliards ! Désormais plus de 50 % de la population du globe, soit 3,5 milliards de personnes, vivent dans des ensembles urbains... Avec un million d'habitants en plus chaque semaine, l'urbanisation connaît aujourd'hui un développement sans précédent... »

CHRISTIAN DELEENER : « Le grand défi sera bien de rendre la ville acceptable d'un point de vue environnemental et l'environnement urbain plus confortable pour l'homme. L'urbanisation durable n'est donc plus une option, mais est devenue une nécessité absolue ! »



« Un projet intelligent ne coûte pas nécessairement plus cher et permet de faire, souvent rapidement, de grandes économies !

CHRISTIAN DELEENER,
BUSINESS DEVELOPMENT
MANAGER INFRA CHEZ SPIE

“ Le marché de l’aménagement intelligent des villes sera de plus en plus soutenu en raison des besoins croissants en efficacité énergétique et en infrastructures de communication.

Dans notre vieille Europe, les villes abritent déjà 75 % de la population, génèrent près de 85 % du PIB, consomment 75 % de l’énergie produite et sont à l’origine de 80 % des émissions de CO₂. Et en Belgique où l’urbanisation a brouillé les limites de la campagne et de la ville, on peut dire qu’il y a quasiment partout de l’urbain !

M.M. : « Mais, il faudra surtout veiller à adapter la ville à l’homme, et non l’inverse ! Et c’est dans ce contexte que l’émergence des « Smart Cities » ouvre de nouvelles perspectives pour les agglomérations actuelles, considérées comme des écosystèmes complexes dont le développement repose sur la performance des systèmes. »



EN 2014, SPIE RÉORGANISE SON OFFRE EN FONCTION DES SMART CITIES POUR :

1. Améliorer l’aménagement du cadre urbain
2. Valoriser et sécuriser les espaces publics
3. Rendre les bâtiments intelligents
4. Développer les territoires communicants
5. Accompagner la transition énergétique

SPIE EN QUELQUES CHIFFRES...

- Leader européen des services multitechniques
- 4,217 milliards d’euros de chiffre d’affaires en 2012
- 30 200 collaborateurs (1 500 en Belgique et au Luxembourg)
- 500 implantations dans 31 pays (12 en Belgique et au Luxembourg)

Plus précisément, en quoi consiste ce concept de « Smart Cities » ?

C.D. : « Au cœur de ce concept : les technologies des télécommunications et les systèmes d’information. En fait, la ville intelligente est une ville ultra-connectée dont les infrastructures communicantes et durables optimisent sa gestion, son trafic, sa consommation d’énergie... pour améliorer le bien-être des usagers. »

M.M. : « Mais la technologie ne peut pas tout résoudre... Le numérique soulage les infrastructures et optimise son fonctionnement, ce n’est qu’une étape. La vraie intelligence commence quand l’action publique construit la ville autour des besoins réels des usagers qui deviennent eux-mêmes des acteurs intelligents de la ville. »

Êtes-vous prêts chez SPIE à répondre à ces nouveaux besoins ?

M.M. : « Bien sûr ! Basée en France et exploitant des filiales en Angleterre, Allemagne, Belgique et ailleurs en Europe en fonction de la proximité avec ses clients, SPIE propose des services en génie électrique, mécanique et climatique, de l’énergie et des systèmes de communication aux entreprises et organisations privées et publiques, de tout secteur et de toute taille. »

C.D. : « En tant qu’acteur majeur de l’énergie verte, nous avons l’ambition de participer à l’amélioration de la qualité du cadre de vie en accompagnant nos clients dans la conception, la réalisation, l’exploitation et la maintenance d’installations plus économes en énergie et plus respectueuses de l’environnement. »

M.M. : « Ces derniers peuvent compter sur une offre globale de services multitechniques, des compétences de pointe, un service de proximité et la force d’un grand groupe international. »

Concrètement, quel type de solutions technologiques pouvez-vous lui proposer ?

M.M. : « Le groupe SPIE a développé un ensemble de solutions et de partenariats innovants visant à optimiser la gestion des infrastructures urbaines : transports axés sur la mobilité durable et l’intermodalité, systèmes intelligents d’éclairage public, éco-conception des bâtiments publics, communications à très haut débit... Et la vision urbaine qui en résulte ne se limite pas à l’aspect environnemental : il s’agit également de mieux gérer les ressources et les équipements pour stimuler le développement économique social, améliorer le bien-être des habitants et renforcer l’attractivité de la ville. »

C.D. : « Et comme l'avenir appartient à ceux qui savent gérer les réseaux intelligents, nous accompagnons aussi la transition énergétique chez nos clients et favorisons l'émergence des « Smart grids » pour permettre à tous d'être mieux informés en temps réel, via un réseau intelligent, connecté et réactif. »

Si de nombreuses solutions techniques existent, sont-elles abordables financièrement pour nos villes ? Le contexte économique actuel est loin d'être favorable à l'investissement...

C.D. : « Un projet intelligent ne coûte pas nécessairement plus cher et permet de faire, souvent rapidement, de grandes économies ! Prenons l'exemple du petit module pour rendre l'éclairage public intelligent et qui se place sur les lampadaires existants. Ce léger investissement permet à la ville ou à la commune de gérer son éclairage sur mesure suivant ses besoins, lampe par lampe... Ce module permet également, sans câblage supplémentaire, de faire de la vidéosurveillance, de créer des hotspots et de donner de l'information sur des displays au moyen du réseau d'éclairage existant. De nombreux projets sont également partiellement ou intégralement autofinancés, comme la gestion automatique des parkings qui se rembourse au fur et à mesure... »

M.M. : « Dans le domaine de la gestion énergétique, SPIE va plus loin et accompagne ses clients, comme le Palais des Congrès de Bruxelles « Square », dont le locataire est GL Events, au travers de solutions innovantes. Ce contrat porte sur la gestion, l'exploitation et l'optimisation énergétique de l'ensemble des installations techniques. Lors de la prise en charge du contrat, dès la deuxième année, nous avons réussi à réduire la consommation énergétique de 25 % par rapport à la consommation effective de l'année de prise en cours. Cette diminution a été générée par la mise en œuvre de différentes solutions telles que l'optimisation du système de régulation, le placement de compteurs d'énergie, le remplacement de plus de 2 800 points d'éclairage traditionnel par du LED... »

Sans oublier que pour atteindre les objectifs de sa stratégie Europe 2020, la Commission européenne a décidé de déployer des efforts supplémentaires pour la mise à disposition de subsides supplémentaires pour des investissements « Smart Cities »...

C.D. : « N'oublions pas non plus les effets bénéfiques que représentent ces investissements sur nos entreprises... et donc sur l'emploi et l'économie en Belgique !

C'est important, car la ville de demain ne sera pas un parc d'attractions pour rentiers et touristes : elle restera avant tout plateforme économique ! Ce sera une ville holistique hyper-connectée, composée de quartiers productifs à rythme humain, permettant

la concentration d'activités et l'innovation au niveau local tout en offrant des services dans un monde global. Chaque zone urbaine créative devra trouver ses propres voies de spécialisation et ouvrir des opportunités pour soutenir sa prospérité et sa productivité. Et les villes se feront concurrence entre elles... pour attirer le plus grand nombre d'organisations et d'entreprises, d'intellectuels, d'artistes... »

Quel rôle souhaitez-vous jouer dans la construction de ce nouveau monde intelligent ?

C.D. : « SPIE est avant tout là pour apporter des solutions techniques, technologiques et économiques... afin de soutenir les villes et communes qui désirent investir dans l'avenir ! Bien sûr, le chemin à parcourir est encore long... Mais j'ai bon espoir ! Et nous sommes prêts à répondre à toutes les demandes d'informations et à tous les cahiers des charges. C'est pourquoi nous avons revu notre segmentation et parlons maintenant de « Smart Cities » comme un de nos quatre segments stratégiques (voir encadré). C'est un marché d'avenir... Nous y croyons dur comme fer ! »

M.M. : « Le marché de l'aménagement intelligent des villes sera de plus en plus soutenu en raison des besoins croissants en efficacité énergétique et en infrastructures de communication : infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, équipements de santé publique, réseaux numériques urbains à très haut débit en FTTH et mobiles 4G, vidéoprojection urbaine, éclairage intelligent... Nous voulons contribuer à améliorer le cadre de vie des citoyens et des entreprises en créant des villes plus économes en énergie et plus respectueuses de l'environnement. »



“ Le développement urbain durable repose sur la performance des systèmes.

MARC MESTREZ, SENIOR BUSINESS DEVELOPMENT MANAGER BUILDING SYSTEMS CHEZ SPIE

“ N'oublions pas les effets bénéfiques que représentent les investissements « Smart Cities » sur nos entreprises... et donc sur l'emploi et l'économie en Belgique !

Belfius e-Fleet

En route pour la mobilité intelligente et durable !

À l'heure actuelle, nos institutions et entreprises sont encore trop peu nombreuses à avoir opté pour la voiture électrique. Pourquoi ? À cause de son coût plus élevé ? Du nombre limité de bornes de recharge ? Aujourd'hui, grâce à Belfius e-Fleet, ces deux appréhensions n'ont plus de raison d'être. La formule propose un package de mobilité intelligente et durable qui combine un leasing de véhicules électriques à d'autres moyens de transport durables pour un faible surcoût... Une solution all-in unique sur le marché belge !



“ Belfius e-Fleet : la solution idéale pour les entrepreneurs socialement responsables ou qui souhaitent mener une politique soucieuse du changement climatique.

Lorsqu'une entreprise ou une institution prend en leasing une ou plusieurs voitures électriques via Belfius e-Fleet, elle choisit le(s) véhicule(s), après quoi Belfius Auto Lease entreprend les démarches nécessaires à la mise en location. La société de leasing règle également les formalités administratives et les assurances, paie les taxes... Le tout pour un loyer fixe par voiture et par mois à peine plus élevé que celui en vigueur pour une voiture de leasing classique.

Une solution globale intelligente et durable

Actuellement, l'autonomie des voitures électriques reste assez limitée. Un problème qui n'en est pas un, car Belfius e-Fleet, c'est bien plus qu'un simple leasing de voitures électriques.

Tout d'abord, Belfius Auto Lease apporte une solution au nombre limité de bornes de recharge publiques : la société installe les bornes nécessaires dans les institutions ou entreprises ainsi qu'au domicile des collaborateurs. Partout en Belgique. La voiture peut ainsi être rechargée pendant que le collaborateur travaille ou lorsqu'il est chez lui.

Mais la voiture électrique est loin d'être le seul moyen de transport durable proposé par Belfius e-Fleet. Citons notamment les transports en commun, les voitures ou les vélos partagés. Ces moyens de transport sont combinables entre eux et peuvent être réservés au moyen d'une application mobile. Supposons qu'un



collaborateur opte pour le train. Il achète son ticket via l'app, après quoi celle-ci la guide jusqu'à la gare la plus proche. Il y gare sa voiture à une borne de recharge sur un parking de la SNCB. De plus en plus de parkings SNCB en sont en effet équipés.

Vous souhaitez parcourir de plus longues distances ? Belfius e-Fleet vous propose une voiture traditionnelle en remplacement temporaire de la voiture électrique.

Joindre le geste à la parole

Belfius e-Fleet : la solution idéale pour les entrepreneurs socialement responsables ou qui souhaitent mener une politique soucieuse du changement climatique. Cette solution de mobilité réduit l'empreinte écologique étant donné que les voitures électriques n'émettent pas de CO₂, que d'autres moyens de transport durables sont utilisés... Et, cerise sur le gâteau : les véhicules électriques génèrent aussi des avantages fiscaux.

“ Belfius e-Fleet est précisément ce dont la voiture électrique avait besoin pour se développer en Belgique. Cette technologie respectueuse de l'environnement doit être davantage mise en évidence.

MELCHIOR WATHELET, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ENVIRONNEMENT, À L'ÉNERGIE ET À LA MOBILITÉ



Dexia Asset Management devient Candriam

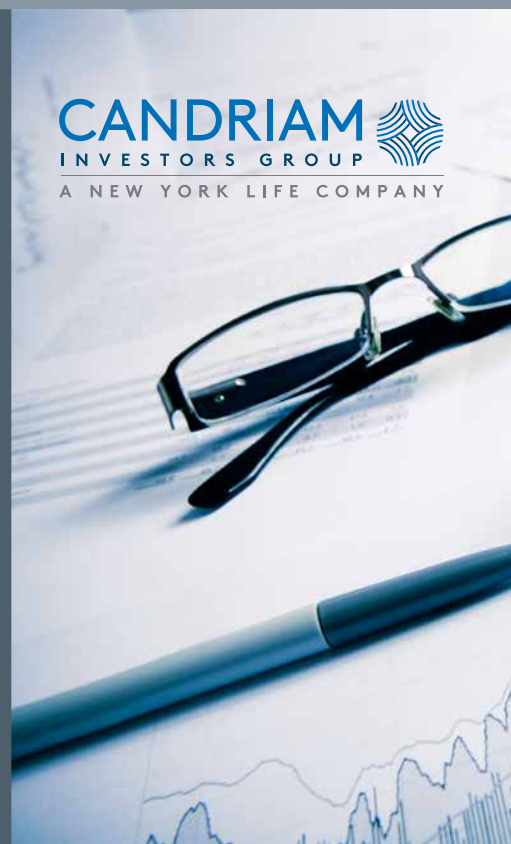
Dexia Asset Management s'appelle désormais **Candriam** depuis son rachat le 3 février 2014 par New York Life Investments, filiale de New York Life Insurance, un des grands acteurs mondiaux de l'assurance vie. Ce nouveau nom « symbolise nos valeurs fondamentales : 'Conviction and Responsibility in Asset Management' », explique Naïm Abou-Jaoudé, qui reste CEO de la société et qui devient vice-président de New York Life Investment Management International.

Fort d'une équipe de 500 professionnels expérimentés, ce gestionnaire d'actifs multi-spécialiste européen, partenaire privilégié de Belfius, propose des solutions d'investissement dans cinq domaines-clés : obligations, actions, produits alternatifs, investissements durables et allocation d'actifs de pointe et dispose de quatre centres de gestion à Bruxelles, Paris, Luxembourg et Sydney. Ses forces de vente très qualifiées couvrent l'Europe, le Moyen-Orient et l'Australie.

« Notre nouveau départ offre une belle opportunité de développer et promouvoir une marque de premier plan en Europe et à l'étranger. Cette nouvelle énergie dynamisera encore plus nos relations clients, générera de nouvelles opportunités commerciales et stimulera notre force de proposition innovante », poursuit Naïm Abou-Jaoudé. « Je suis convaincu que toutes les conditions sont réunies pour nous permettre de nous positionner avec succès comme leader dans le secteur de la gestion d'actifs. »

En Belgique, **Candriam** reste associée à Belfius afin que chaque entreprise, chaque entité publique ou sociale puisse – comme c'est déjà le cas aujourd'hui – bénéficier tant des services d'un gestionnaire de fonds de dimension internationale, soit directement soit indirectement à travers les fonds d'investissements commercialisés... que de la dynamique d'une solide relation de proximité, acquise année après année.

→ www.candriam.com



LA VILLE DE GAND



investit des fonds à court terme via le compte d'épargne Belfius durable

Le Collège des bourgmestre et échevins de la ville de Gand a décidé d'investir une partie de ses fonds à court terme via le nouveau compte d'épargne **Belfius Tre@sury Community**. Outre un rendement intéressant, celui-ci offre également son soutien à un projet de développement durable. Une partie des intérêts nets, déterminée par le client, est en effet versée à une œuvre caritative. Par ailleurs, les fonds investis sont libérés rapidement.

L'œuvre caritative qui bénéficie des dons est le Fonds du cœur géré par la Fondation Roi Baudouin. L'argent récolté est destiné exclusivement à des projets visant à lutter contre la pauvreté, améliorer la santé publique, développer l'enseignement et la culture et/ou protéger l'environnement en Belgique.

« Le compte d'épargne Belfius Tre@sury Community s'inscrit dans la lignée des investissements durables déjà réalisés par la ville de Gand ces dernières années », explique Christophe Peeters, échevin gantois des Finances, du Facility Management et des Sports. « Qui plus est, nous souhaitons encore élargir notre portefeuille d'investissements à court terme ».

i INTÉRESSÉ ?

Belfius propose d'autres solutions, également aux entreprises, qui permettent de rentabiliser de manière optimale les excédents de trésorerie à court et à long terme. Plus d'infos ? Surfez sur www.belfius.be ou prenez contact avec votre chargé de relations.



Les villes de demain, une formidable opportunité pour votre entreprise

Les différents exemples abordés dans votre Belfius Contact illustrent à merveille le foisonnement d'idées, de projets et de solutions qui doivent être mis en œuvre pour réinventer nos villes et communes de demain. Véritables partenaires des pouvoirs publics, ce sont bien les entreprises qui apportent les solutions techniques et qui en assurent la mise en œuvre. Cela représente un marché énorme, de plusieurs centaines de millions d'euros, qui profite à nos entreprises, qu'il s'agisse d'importantes multinationales, mais également d'entreprises de taille plus régionale ou encore des nombreuses start-ups qui se sont lancées dans ce créneau.

PLUS D'INFOS

Découvrez ou redécouvrez avec Belfius le potentiel des marchés publics pour votre entreprise : n'hésitez pas à en parler à votre Corporate Banker et à consulter notre site web consacré au Business-to-Government www.belfius.be/B2G.



Découvrez notre programme de financement unique pour une société durable.

Plus d'informations auprès de votre chargé de relations ou sur www.belfius.be/smartcities